

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LIGUE BFC VOLLEY
Saint-Vit, 17 juin 2023**

Feuille d'émargement :

DEP 21	Nb voix
0210005 CHATILLON/SEINE V.B.	NR *
0210008 BEACH SPORT DIJON	NR *
0210016 CJ* LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE (Fontaine)	1
0210030 VOLLEY LOISIRS 21	11
0210031 CJ*AS LYCEE STEPHEN LIEGEARD (Chenove)	1
0213827 ASPTT DIJON	9
0216180 VOLLEY CLUB CHENOVE	9
0218790 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS	4
0218794 VOLLEY BEAUNE	6
0218956 CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	10
0219695 DIJON TALANT VOLLEY-BALL	9
DEP 25	
0255795 BESANCON VOLLEY-BALL	11
0255803 VOLLEY SAINT VITOIS	7
0255807 ASPTT BESANCON	8
0255808 VOLLEY CLUB BAVANS	NR *
0255810 A.M.I.C.A.L.E. DE SAONE	2
0256194 UNION SPORTIVE NOVILLARS	2
0256450 AS AMICALE LAIQUE MORTEAU	NR *
0259435 VOLLEY AUDINCOURT CLUB	3
DEP 39	
0399351 MJC DOLE	4
0399352 AMICALE LAIQUE LEDONNIENNE	6
0399353 PAYS DE SALINS VOLLEY-BALL	4

0399356 VOLLEY CLUB TAVAux	NR *
DEP 70	
0706191 AVANT-GARDE MUNICIPAL VESOUL	8
DEP 71	
0710024 CJ* COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM (Macon)	0
0710026 BUXY VOLLEY TEAM	5
0710031 CJ* AS GABRIEL VOISIN (Sennecey)	0
0710033 CJ* AS COLLEGE DAVID NIEPCE (Sennecey)	0
0710036 AMICALE SPORTIVE PARRIAT MONTCEAU	2
0710040 CJ* ETOILE SPORTIVE SCOLAIRE MONTCELIENNE (Parriat Montceau)	1
0714025 CJ* LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM (Macon)	0
0714053 VOLLEY CLUB MACONNAIS	9
0714076 VBC CHALON SUR SAONE	10
0716088 CREUSOT VOLLEY-BALL	6
0717441 LA VAILLANTE AUTUN	3
0717763 VB SENNECEY LE GRAND CANTON	8
DEP 89	
0890015 UNION SPORTIVE DE JOIGNY VB	2
0890017 UNION SPORTIVE TOUCYCOISE VB	NR *
0890031 CJ* AS COLLEGE STEPHANE MALLARME (Sens)	1
0898444 SENS VOLLEY 89	9
DEP 90	
0906319 GIROMAGNY VOLLEY-BALL	3
0906468 ASM BELFORT VOLLEY-BALL	9
0909293 ENTENTE VOL.BEAUCOURT/SOCHAUX	8

* NR = NON REPRESENTE

TOTAL VOIX 191

191 VOIX SUR 208

36 CLUB PRESENTS/REPRESENTES SUR 43

43 PERSONNES PRESENTES :

Membres du Comité directeur :

AMBS	CEDRIC
AUGEY	ALAIN
BESSONNAT	ROMAIN
BRIGNOLI	MICKAEL
FAIVRE	PHILIPPE
FROMENTIN	DIDIER
GOND	CHRISTINE

LEGER	OLIVIER
LEMOIGNE	PHILIPPE
LOUIS PHILIPPE	SANDRINE
MARAZZI	STEPHANE
MYOT	VIRGINIE
PICAUT	EMMANUEL
RITZ	LUC
SUAVIN	PAUL
TALFER	ERIC

Pour les clubs :

REBESCHINI	FRANCOIS	AGM VESOUL
AUGEY	NOEL	ASPTT DIJON
MEUTERLOS	LUCAS	BESANCON VB
MARTIN	JEROME	CREUSOT VB
GUENEAU	THIERRY	DIJON TALANT VB
CHENOT	EMILIE	GIROMAGNY VB
BANOS	SERGE	LA VAILLANTE AUTUN
LANOY	OLIVIER	MJC DOLE
BUCHAILLOT	LAURIANE	PAYS DE SALINS VB
PLISSET	MARION	SENS VOLLEY 89
RIBOULET	SEBASTIEN	US JOIGNY
ROY	ELISABETH	US NOVILLARS
GARNIER	MATHIEU	VB CHALON CLUB
BERTOCCHI	VINCENT	VOLLEY AUDINCOURT CLUB
JACQUES	STEPHANIE	VOLLEY AUDINCOURT CLUB
LOMBARD	JEAN-BAPTISTE	VOLLEY BEAUNE
LESAVRE	SEVERINE	VOLLEY CLUB CHENOVE
GRENIER	DAVID	VOLLEY LOISIRS 21
MOREAU	JEAN-YVES	VOLLEY LOISIRS 21
BELEY	KEVIN	VOLLEY SAINT VITOIS
GIROD	TIMOTEO	VOLLEY SAINT VITOIS
JUKER	BRAYAN	VOLLEY SAINT VITOIS

Salariés :

BOYE	SAMUEL
CHATILLON	THOMAS
FERRANTE	IRENE
ZERBI	SIMONE
DUCRET	JUSTINE

Virginie MYOT, Secrétaire Générale, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 10h18. Elle souhaite la bienvenue à tous les présents, remercie le club du Volley Saint Vitois pour l'accueil, communique le quorum et passe la parole à Philippe FAIVRE, Président.

1) ALLOCUTION DU PRESIDENT

Chers amis volleyeurs,

Avant toute chose, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements :

- Au club de Volley Saint-Vitois, à son président Paul SAUVIN pour l'accueil de cette AG 2023

- Aux personnes présentes ce matin
- Aux salariés de la Ligue : Irene FERRANTE, Samuel BOYE, Thomas CHATILLON, Suzanne HAMON, à nos apprentis Simone ZERBI et Diane LOVANTIN et à notre Service Civique Nathan FAIVRE
- Aux membres du Bureau de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres du Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres des différentes commissions et sous-commissions de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux partenaires institutionnels de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres de l'Equipe Technique Régionale
- A l'ensemble des clubs de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, leurs dirigeants, leurs encadrants, leurs bénévoles, leurs licenciés et leurs salariés pour le travail accompli au quotidien pour que vive le volley-ball dans notre région
- A Thierry GUENEAU, ancien Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley qui nous fait le plaisir d'être présent aujourd'hui

Je souhaite à toutes et à tous une bonne Assemblée Générale.

Merci pour votre attention.

Philippe FAIVRE

Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley

2) ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 02/07/2022

Pas de remarque concernant ce PV.

Vote du PV de l'AG du 02/04/2022

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 191

Approuvé à l'unanimité.

Le PV est adopté.

3) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Philippe FAIVRE, président de la Ligue BFC de Volley, reprend la parole.

L'année dernière, en début de mon rapport moral de L'AG 2022, j'avais indiqué la hausse spectaculaire du nombre de licences de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de volley lors de la saison 2021/2022. Cette hausse spectaculaire de 66% était très artificielle car elle prenait en référence la saison 2020/2021, complètement faussée par la pandémie de Covid-19.

Cette saison, la progression est plus mesurée pour les licences payantes (+ 14,8% (3765 pour 3279 en 2021/2022)) par rapport à la saison dernière et légèrement en retrait par rapport à l'objectif de 3885 (+18,5%) pour lequel nous nous sommes engagés, en accord avec la Fédération Française de Volley, dans le cadre du Plan Emploi Equipement. En revanche, nous avons dépassé l'objectif de nombre de licences globales (y compris les licences événementielles) avec 6822 contre 5763 en 2021/2022 soit +18,4% d'augmentation (objectif FFV à 5550 licences).

Ce plan nous a permis d'embaucher Thomas CHATILLON en septembre 2022 comme Agent de Développement. Thomas est là pour créer et animer des actions de développement dans le but de créer de nouvelles licences dans les clubs existants voire créer de nouveaux clubs.

A noter que dans le cadre de ce plan et étant donné l'atteinte de nos objectifs 2022/2023, la FFV nous a accordé l'embauche d'un deuxième Agent de Développement dès septembre 2023.

Ce plan Emploi Equipement prévoit également l'installation au niveau national de 250 nouveaux lieux de pratique outdoor et sur ce plan, force est de constater que nous ne sommes pas au bon rythme au niveau de la Ligue. Une organisation adéquate devra être décidée afin de progresser sur ce sujet.

En ce qui concerne nos liens avec nos partenaires extérieurs, j'estime que nous avons renforcé nos liens avec le monde scolaire et notamment l'UNSS mais aussi avec l'enseignement supérieur. Sam en parlera quand il vous présentera le bilan de la Commission Développement. Nos relations sont au beau fixe avec la FFV et je remercie ici Cédric AMBS, Claude ROCHE, Vincent ROCHE, et Samuel BOYE qui participent très régulièrement aux travaux de différentes Commissions fédérales.

Impossible d'évoquer cette saison 2022/2023 sans évoquer l'organisation des Volleyades 2023 dans l'Aire Urbaine Belfort-Héricourt-Montbéliard. Quand nous avons commencé à travailler sur le sujet au sein du Bureau Exécutif de la Ligue, peu de personnes croyaient en la capacité de la Ligue à organiser ce type d'événement. Seul notre Trésorier Stéphane MARAZZI m'a emboîté le pas et je veux ici le remercier publiquement pour son soutien puis pour l'énorme travail qu'il a abattu à cette occasion. Malgré de petits couacs, sans doute inévitables quand on réalise ce type d'organisation pour la première fois, le pari a été relevé grâce à l'implication du Comité Départemental 90 et des clubs FFV et loisirs du Nord Franche-Comté. Stéphane fera un bilan de cette organisation lors de son allocution.

Comme l'an dernier, et sans spoiler le contenu des rapports des Présidents de Commissions qui vont d'exprimer ensuite, je vais donner ma vision des points forts et des points à améliorer pour chaque Commission.

En ce qui concerne la Commission Sportive, souvent citée par les licenciés de la Ligue et c'est bien normal car c'est cette Commission qui met en place les championnats et tournois des catégories M15 à seniors. La Commission avait opté pour une formule en plusieurs phases pour les catégories M18 et seniors, formule directement héritée des conséquences de la pandémie lors des deux saisons précédentes. Et pour les seniors, il avait été décidé que le classement de cette saison déciderait des poules Pré-nationales et Régionales de la saison 2023/2024. C'est désormais chose faite. Cédric développera ce sujet lors de son intervention.

Pour les catégories M11 et M13, dont la première partie de saison est gérée par les Comités Départementaux, je considère qu'il est de notre devoir de mieux gérer les dernières journées "régionales" et notamment les remises de récompenses. J'invite la Commission Sportive à réfléchir le plus rapidement possible à une organisation répondant à cette problématique.

J'en profite pour rappeler ici le rôle d'exemplarité que doivent avoir tous les entraîneurs, encadrants, coaches, dirigeants afin que les rencontres sportives se déroulent dans un esprit de respect et de fair-play. Merci de transmettre ce message à toutes les personnes concernées dans vos clubs.

Autre rappel : la correction doit être de mise sur les sites internet et les réseaux sociaux propres à chaque club. Le soutien partisan doit rester synonyme de respect de l'adversaire. Tout comme les injures dans le cadre d'un match, les débordements numériques sont également sanctionnables.

La Commission Technique a dû fonctionner sans présidence pendant toute la saison par suite de la démission de Virginie MYOT pendant l'AG 2022. Pour autant, l'Equipe Technique Régionale, bien épaulée administrativement par Irene, a fait le job. Les différents stages ont bien été réalisés et la présence aux compétitions prévues a bien eu lieu avec en point d'orgue une 3^{ème} place pour l'équipe M18 garçons aux Maxivolleyades.

Concernant l'Arbitrage, cette saison a été compliquée sur beaucoup de plans. Nous avons eu à faire face à un problème de fonctionnement interne. Alain AUGÉY a démissionné en janvier 2023 et a été remplacé par Didier FROMENTIN. Les deux sous-commissions Désignation et Formation de cette Commissions Arbitrage fonctionnent plutôt bien mais pour beaucoup de matchs des catégories seniors il y a eu carence de désignation du 1^{er} arbitre et cette situation doit bien sûr être corrigée. De plus, la sous-commission Formation devra être vigilante au délai de validation des diplômes des arbitres fraîchement formés et qui ne peuvent pas toujours exercer comme ils le voudraient.

En termes de Communication, la Commission présidée par Eric TALFER a connu plusieurs avancées cette saison grâce au travail de Diane LOVANTIN et d'Irene FERRANTE :

- Publications en nombre important sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Mise à disposition de tous les comptes-rendus de séance des instances de la Ligue sur le site internet

Diane ne poursuivra pas en 2023/2024 et son remplaçant devra être capable de prendre du recul et proposer un plan de communication avec des objectifs associés. Il devra également nous faire progresser en termes de marketing car nous avons de beaux produits à mettre en valeur, le Circuit Outdoor par exemple.

La Commission Développement a poursuivi le travail de professionnalisation qui est vraiment le fil rouge de cette Olympiade, notamment par le recours à l'apprentissage. Samuel reviendra dans son intervention sur les nombreuses actions engagées cette année et les projets pour 2024. A noter que pour cette Commission, nous devons désigner un Président bénévole. En effet, Sam étant salarié de la Ligue, il ne peut pas endosser ce rôle car le risque qu'il soit juge et partie est bien réel.

La Commission Médicale a réalisé quelques actions au niveau du CRE et des clubs mais son Président Luc RITZ adorait être aidé. Il est en effet le seul membre de sa Commission.

Enfin la Commission Discipline et Ethique présidée par Claude ROCHE s'est réunie une fois pour traiter un contentieux entre deux joueurs lors d'un match de championnat Prénational masculin.

Pour mémoire, nous devons désigner un Président pour deux Commissions : Technique et Développement. Si des personnes sont intéressées dans l'assistance ou dans les clubs nous pouvons expliquer brièvement quelles sont les attendus pour chacun de ces postes.

J'en profite pour rappeler que les Comités Départementaux 25 et 89 n'ont plus de présidents. La ligue va organiser prochainement des Assemblées Générales Exceptionnelles électives afin de remédier à ces manques.

Autre sujet : la parité. Ce sujet qui, si notre société était davantage égalitaire, ne devrait pas être un sujet, revient régulièrement dans les échanges que nous avons au sein du Bureau Exécutif ou du Comité Directeur. Même si dans notre Ligue, nous sommes relativement proches de la parité en termes de nombre de licenciés féminins et masculins (2094/1671 – 56%/44%), la situation n'est pas aussi équilibrée au sein des Conseils d'Administration des clubs ou des Comités Départementaux. Un indicateur assez

représentatif est le nombre de présidence de clubs tenues par des femmes : 8 pour 35 clubs, soit 23%. Il est donc de notre devoir de poursuivre dans cette voie. D'ailleurs, sur un plan plus large, dès la saison prochaine la FFV, les Ligues, les Comités Départementaux et les clubs devront faire évoluer leurs statuts puisque la nouvelle loi Sport va rendre la parité obligatoire et également limiter le nombre de mandats de présidence à 3 mandats pleins (avec effet rétroactif).

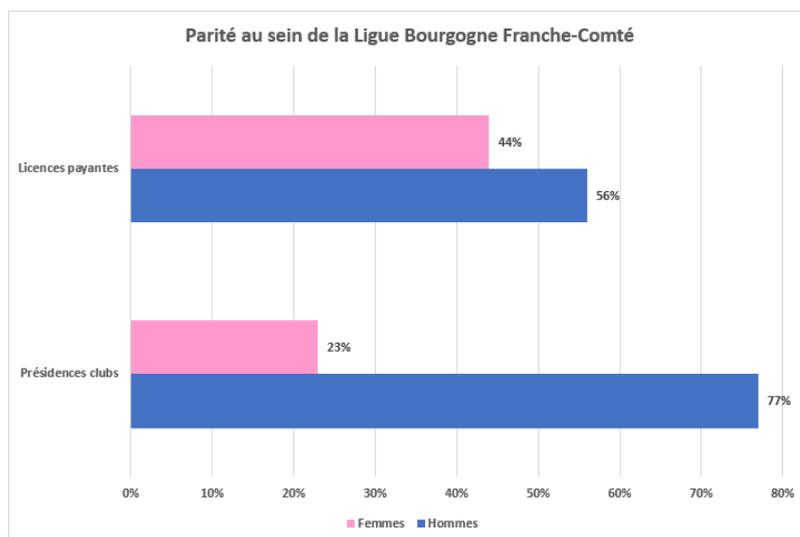
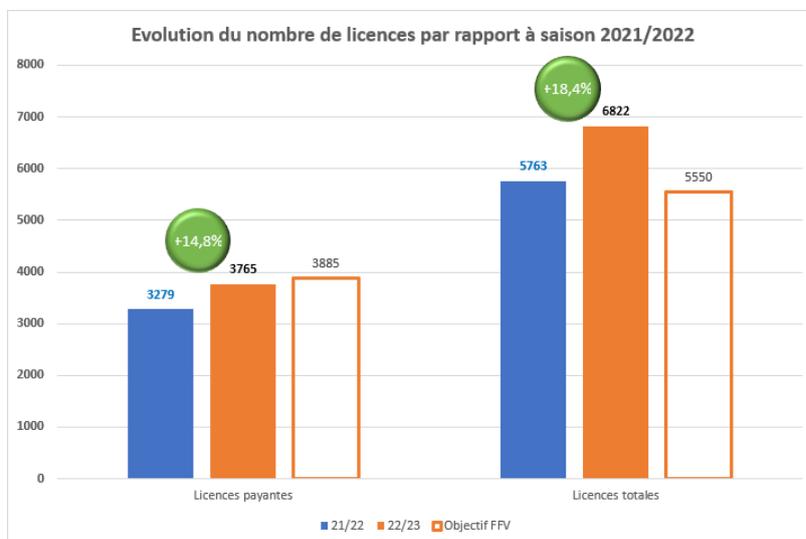
En termes d'organisation des salariés de la Ligue, nous avons pu compter cette saison sur les temps pleins de Samuel, Irene et Thomas. Les apprentis Simone et Diane, et notre service civique Nathan, ont également contribué au bon fonctionnement de la Ligue pendant cette saison. Je remercie les salariés, apprentis et service civique pour leur professionnalisme et leur rigueur, toujours soucieux de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Je souhaite remercier également les Présidents de Commissions, les membres des Commissions et des sous-Commissions, les membres du Comité Directeur et les membres du Bureau Exécutif pour le temps bénévole qu'ils ont consacré au bon fonctionnement de la Ligue.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale.

Philippe FAIVRE

Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté



4) BILAN DES VOLLEYADES CREDIT MUTUEL 2023

Stéphane MARAZZI prend la parole pour un bilan de l'organisation des Volleyades Crédit Mutuel 2023.

La désignation de notre ligue n'avait pas été accueillie très favorablement par la majorité des dirigeants.

Pourtant, la désignation avait été faite suffisamment à l'avance et c'était une belle opportunité, l'enjeu étant de montrer que c'était réalisable et bénéfique. Le Nord Franche Comté a relevé le défi avec l'organisation qui a été déléguée par la ligue au CDVB90, avec le soutien direct des clubs du CD et du Volley Audincourt Club.

On a rencontré des difficultés le premier jour sur la restauration (quantités non suffisantes pour satisfaire des jeunes volleyeurs). Le problème a été résolu pour les jours suivants.

Globalement, le résultat a été satisfaisant. L'organisation nous a permis aussi d'approcher notre environnement direct non fédéré.

Economiquement, il faut gérer l'accueil à hauteur de 48€ pris en charge par la FFVolley pour hébergement et restauration par jour par personne. L'opération dans sa globalité est bénéficiaire d'au moins 12000 € (voir plus selon les subventions), en plus de la dotation de ballons.

Quand l'occasion se représentera, il ne faudra pas hésiter à la cueillir, d'autant plus que la FFVolley s'est engagée à rédiger un cahier des charges plus complet avec notre retour d'expérience.

5) RAPPORTS DES COMMISSIONS

❖ COMMISSION REGIONALE SPORTIVE – Cédric AMBS

Cédric AMBS prend la parole pour relater le travail accompli.

Mesdames, Messieurs, nous tenons à remercier le club de Saint-Vit pour la réception de cette Assemblée. Pour cette saison 2022-2023, la commission avait pour mission de poursuivre les travaux qui lui ont été confiés.

Dans son fonctionnement, les membres se sont réunis quasiment à chaque réunion avec la totalité de leurs membres, ce qui a permis des échanges partagés et constructifs. Par ailleurs, toutes les réunions se sont déroulées en visio ce qui a permis d'économiser des frais à la Ligue, et entrer dans une attitude éco responsable, et de pouvoir se réunir jusqu'à tard dans la nuit ou durant les pauses déjeuners.

Dans nos travaux, nous avons à construire pour la première fois de la fusion en grande ligue, une deuxième division régionale. Nous avons d'un pas sur le suivi des infractions sportives et l'étude des FDME, et il nous reste encore du travail dans ce domaine.

C'est 300 matchs en seniors et 338 matchs en M18 et M21 qu'il a fallu suivre, plus le suivi des plateaux régionaux M15, M13 et M11/M9. A ce titre, je remercie les employés de la Ligue qui nous ont accompagné dans cette tâche.

Comme la précédente saison, il est difficile de quantifier précisément le temps consacré à notre commission, mais je puis vous dire que c'est un travail de tous les jours, tant nous avons été sollicités de toutes parts et tous les moments, parfois même en pleine nuit par certains clubs.

La commission a pris quelques coups cette saison, mais n'en reste pas moins unie, et terminera l'olympiade du mieux possible.

Pour finir, quelques remarques : les RPE et les RGEs guident et régissent nos travaux et les championnats. Ces textes sont votés et adoptés par les AG et les décisions de Bureau et/ou de Comité Directeur. La commission est garante de leurs bons fonctionnements et exécutions. Nous ne pouvons pas nous

substituer aux clubs qui parfois nous demandent d'arbitrer certaines situations.

Enfin, je rappelle que les enregistrements de résultats de matchs sur FDME doivent être au plus vite après chaque rencontre afin que le grand public ait une meilleure lecture des championnats, et que nous puissions faire notre travail au plus vite chaque début de semaine.

Pour conclure, je remercie très sincèrement tous les membres de la commission sportive pour leur travail sans faille et leur bonne humeur lors des réunions, et remercie le Bureau de la Ligue, ainsi que les clubs pour leur coopération.

Cédric Ambs

Pour la commission sportive

Présentation des classements des championnats régionaux senior et jeunes :

[Annexe 1 Classements 2022 2023](#)

Cédric AMBS ajoute que les forfaits sportifs seront facturés aux clubs concernés après l'AG, et leur règlement sera nécessaire afin de pouvoir s'engager la saison suivante.

Question d'Elizabeth ROY – US Novillars

Quand aurons-nous les résultats des championnats jeunes ?

Réponse : tous les résultats ont été envoyés cette semaine avec les documents de préparation de l'AG.

Question de Lauriane BUCHAILLOT – Pays de Salins VB

Comment résoudre les problèmes d'organisation qui font que cette année par exemple en M15 une date a été connue très tardivement et a eu lieu juste avant les vacances ?

Réponse : la commission est désolée, l'organisation est difficile, mais nous faisons au mieux.

Cédric AMBS félicite les clubs qui évoluent en National pour leur réussite : à part le CS Fontaine lès Dijon qui redescend en Prénational masculin, les autres restent dans les championnats fédéraux : Sens Volley 89 en Elite féminine, VBC Chalon sur Saône en Elite masculine, Besançon VB et ASM Belfort VB en N2 féminine, Besançon VB en N2 masculine, VC Chenove et VBC Chalon en N3 féminine, VB Sennecey le Grand Canton et Volley Saint Vitois en N3 masculine, avec VC Maconnais qui descend de la N2.

❖ COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE – Samuel BOYE

Samuel BOYE prend la parole pour relater le travail accompli.

□ FORMATION DU JOUEUR ET STAGES CRE

Réorganisation en 3 nouvelles catégories

- Catégorie avenir : M14 filles, M15 garçons (volleyades)
- Catégorie développement : M16 filles, M17 garçons
- Catégorie performance : M18 filles, M18 garçons

Programme catégories avenir et performance

- 1 stage de 4 jours et 2 stages de 2 jours ouverts à tous (juillet, août)
- 2 stages de sélection « formation du jeune joueur » (octobre, décembre) de 3 jours
- 2 stages « Organisation collective et optimisation pour la compétition » de 3 et 4 jours
- 1 compétition sur 2 ou 3 jours.

Objectifs atteints :

- Près de 200 jeunes joueurs ont participé à au moins un stage ligue
- 23 jours de stage possible pour les catégories avenir et développement
- 9 jours pour la catégorie performance
- Soit 28 journées de stage et 7 jours de compétition.

MERCI AUX ENTRAINEURS :

Elodie PECHINOT, Mathilde ZANINI, Diane LOVATIN, Julien Quilliet, Stéphane Lejeune, Didier JAMET, Mickaël Brignoli, Timotéo Girod, Thomas Chatillon, Simone Zerbi, Nathan Faivre / et Irene Ferrante

Résultats obtenus

- Volleyades M14 filles : 19^{ème} sur 22 (Elodie PECHINOT, Julien QUILLIET)
- Volleyades M15 garçons : 20^{ème} sur 23 (Thomas Chatillon, Simone Zerbi)
- Volleyades M18 filles : 4^{ème} sur 9 (Mathilde ZANINI, Didier JAMET)
- Volleyades M18 garçons : 3^{ème} sur 8 (Mickaël BROGNOLI, Timotéo GIROD)
- Tournoi de Rixheim filles : 8^{ème} sur 15 (Julien Quilliet, Mathilde ZANINI)
- Tournoi de Rixheim garçons : 2^{ème} sur 9 (Samuel BOYÉ, Nathan FAIVRE)

□ FORMATION DES CADRES

Diplôme Régional d'Entraîneur 1er degré De Volley-Ball (DRE 1)

- Certificat d'animateur : 18 candidats dont 5 femmes.
- Certificat d'initiateur: 9 candidats présents dont 3 femmes.
- Certificat d'éducateur : 14 candidats dont 3 femmes.
- Module complémentaire violence dans le sport
- Certification pédagogique en club 5 candidats valident le DRE 1 : Claire Magdonnal, Vincent Beauvois, Simone Zerbi, Mathew Gabbai, Bizouard Alexis.

Diplôme Régional d'Entraîneur 2ème degré de Volley-Ball (DRE 2)

- Module animateur beach : 7 candidats dont 3 femmes
- Module accueil et formation du jeune joueur : 15 candidats dont 6 femmes.
- Module volley solidarité et citoyenneté : 14 candidats dont 5 femmes
- Module volley assis : Session reportée en cours de saison.
- 2 autres modules proposés dans des ligues voisines

Au total 16 journées de formation pour 77 stagiaires

□ SOUTIEN DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

4 journées organisées pour les sections de Tournus, Beaune et Belfort.

- Rencontrer, partager, échanger avec les professeurs d'EPS responsables des sections et soutenir leurs actions.
- Augmenter le nombre de rencontres et le temps de jeux pour les jeunes qui ne participent qu'au championnat excellence UNSS
- Renforcer l'attractivité des sections
- Créer une dynamique régionale pour ces structures intéressantes pour la formation de nos jeunes joueurs

❖ COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE – Didier FROMENTIN
--

Didier FROMENTIN prend la parole pour relater le travail accompli.

La CRA BFC a connu un changement de présidence qui a pris effet début mars 2023.

Fonctionnement de la CRA :

Un organigramme de la CRA a été élaboré en concertation avec les membres qui souhaitent participer aux travaux de la CRA.

Les arbitres viennent selon leur disponibilité et les ordres du jour donnés.

Le président de la CRA, Didier FROMENTIN, ASPTT Dijon Volley Ball, est le représentant des arbitres de la Ligue et doit coordonner les actions pour permettre le fonctionnement de l'arbitrage sur les

championnats proposés par la Ligue BFC.

Pour arriver à gérer les différentes actions de la CRA, il y a une équipe de 13 membres avec deux cellules actives : Désignations et Formation arbitres.

Regarder l'organigramme en pièce jointe.

Organigramme COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

Membres CRA : AOUN Nassim BANOS Serge FROMENTIN Didier JOVIGNOT Romuald LEGER Olivier LESAVRE Pierre Étienne LOUIS PHILIPPE Sandrine MENS Mathieu PICAUT Emmanuel ROCHE Vincent SAINT VOIRIN Vincent SERGENT Marie Laure SUAREZ Miguel Angel <i>3 réunions saison : Avant saison, mi saison et fin saison (avant AG Ligue)</i>	Président CRA : cra@bourgognefranchecomtevolley.fr Didier FROMENTIN
	Cellule Désignations : designations@bourgognefranchecomtevolley.fr Animateur Olivier LEGER Kilométrage paiement Ligue Mathieu MENS Kilométrage arbitre – match Vincent SAINT VOIRIN Logiciel Romuald JOVIGNOT Formation – Coordination CRS/CRA Emmanuel PICAUT Supervision – accompagnement Didier FROMENTIN <i>5 réunions saison : tous les deux mois environ.</i>
	Cellule Formation arbitres : formationarbitres@bourgognefranchecomtevolley.fr Initiale – continue Nassim AOUN FDME Emmanuel PICAUT Supervision – accompagnement Didier FROMENTIN <i>Réunions selon calendrier formation saison.</i>

Cellule Désignations :

La Cellule Désignations est pilotée par Olivier LEGER, AGM Vesoul, avec un courriel dédié à cette action de désigner les premiers arbitres sur les championnats Pré Nationaux.

C'est une action journalière qui amène à gérer des imprévus, des adaptations, des re désignations, ... alors je remercie Olivier pour son implication afin de permettre aux arbitres d'avoir les matches adaptés à leur attente, leur niveau et même genre souhaité.

L'animateur de la cellule Désignations, en concertation et collaboration régulière avec le président, ils sont amenés à répondre au S.A.V. (Service des Arbitres de Volley) de manière quotidienne pour trouver des solutions afin de doter les matches de premier arbitre et quand pas possible alors un courriel est envoyé aux équipes pour les prévenir et trouver une solution, le jeudi soir !

Malheureusement 18 matches n'ont pas été pourvus cette saison, pour diverses raisons : manque d'arbitres sur la fonction de premier arbitre, communication avec l'espace arbitre non mis à jour des indisponibilités, ..., tous les matches le samedi soir et tous les arbitres sur le pont (grade Départemental, National et Fédéral), ...

Des principes de désignation sont élaborés :

- 1, répondre aux attentes des arbitres changeant de grade
- 2, priorité aux arbitres bi qualifiés : arbitre et : joueur, entraîneur
- 3, distance arbitre – match : économique ET fatigue

Cellule Formation arbitres :

Quatre examens ont été effectués cette saison par la CRA sur les fonctions de Marqueur et d'arbitre de grade Départemental, par questionnaire internet.

Merci à Emmanuel PICAUT, Club Sportif de Fontaine lès Dijon Volley Ball, d'avoir géré la logistique informatique pour les examens et la correction, en collaboration avec Nassim AOUN, Pays de Salins Volley Ball.

Cela apporte des arbitres supplémentaires pour la saison prochaine. Le tableau des résultats sera donné à l'A.G.

La Cellule Formation arbitres a également effectué la préparation des arbitres pour les grades National et Fédéral avec des supervisions pratique et des soirées visios en plus de l'accompagnement mail et SMS pour répondre aux différentes attentes des arbitres.

Moad MALDOU, Sens Volley 89, et Romuald JOVIGNOT, MJC Dôle, ont réussi leur stage et sont Arbitre grade National pour la saison 2023 2024.

Mathieu MENS, Entente Volley Beaucourt Sochaux Pays de Montbéliard, a réussi son stage Fédéral 2 et

passee Fédéral 3 pour la saison 2023 2024.

Enfin la CRA a lancé le CRE Arbitres lors du rassemblement des vacances de Printemps, à Besançon. Deux soirées et une journée de rassemblement avec les arbitres sélectionnés pour les Volleyades Crédit Mutuel 2023 2024, ouverte aux jeunes arbitres et aux licencié(e)s intéressé(e)s par l'arbitrage moins de 18 ans.

Sinon la CRA a répondu à des sollicitations du sport scolaire en Côte d'Or et Haute Saône, 3 mercredis après-midi, sur des axes de formation de jeunes arbitres.

Lors du Championnat France UNSS, à Vesoul, Ewan FROMENTIN, ASPTT Dijon Volley Ball, contrat Civique de la Ligue a été sollicité pour aider au niveau arbitrage, suivi par un membre local de la CRA.

Boutique arbitre :

Vente régulière des polos arbitre Ligue, via TogaSports.

Autres :

1, La CRA a été sollicité pour des faits de matches amenant l'avis de la CRA mais les arbitres approchés n'ont pas donné suite.

La CRA est là pour soutenir ses arbitres dans leur fonction et prérogative.

Le Comité Directeur de la Ligue a des membres qui sont également arbitre et qui ont fait leur retour d'expérience en décembre 2022 sur des comportements et des incidents de matches amenant réflexion sur l'attitude des joueurs, des coaches, ... voir même de dirigeants envers le corps arbitral.

2, La CRA a constaté sur les réseaux sociaux des propos envers des arbitres.

Pour l'instant, c'est resté en état mais il va falloir faire attention aux publications qui peuvent amener un problème d'éthique qui peut atteindre la personne visée.

3, Questionnement CRA :

La CRA propose que l'on se cale sur le fonctionnement National. Le paiement des marqueurs serait à la charge des clubs.

Pour les arbitres, les clubs avancent à la Ligue, les frais d'arbitrage de la première phase de championnat avant le début de la saison (31€ par match pour rappel de la saison 2022-2023).

La Ligue fera ainsi des virements aux arbitres comprenant l'indemnité d'arbitrage et les frais de déplacement.

Si un ou des matches n'ont pas été pourvu(s) de 1er arbitre lors de la première phase, le suivi permettra d'effectuer la régulation sur la deuxième phase, avant l'A.G. de Ligue 2023 2024.

La faisabilité technique a été vérifié, c'est possible ainsi plus de chèque, autre...

Intervention d'Alain AUGÉY – VC Maconnais

Le rapport date la prise de fonction en mars mais mes démissions datent du mois de janvier.

Le nombre de matchs non pourvus d'arbitre est de 43 et non de 18.

Certains matchs ont été donnés à des arbitres d'autres ligues.

Il y a eu 860 désignations sur la saison, en National inclus.

Intervention de François REBESCHINI – AGM Vesoul

Lors des finales UNSS à Vesoul, les finales ont été arbitrées par des jeunes de notre région, les autres n'avaient pas le niveau. Les jeunes en BFC sont plus performants à l'arbitrage même en UNSS.

Intervention de Mickael BRIGNOLI – CD21

Killian SCHMIDT, arbitre jeune, a été choisi pour arbitrer la finale des Maxivolleyades.

Intervention de Cédric AMBS – Besançon VB

Lors de l'AG fédérale, il a été question de l'harmonisation de la formation des jeunes arbitres, qui est gérée différemment selon les ligues. Le sujet reste à développer.

Intervention de Sébastien RIBOULET – US Joigny VB

Merci aux bénévoles de la CRA, et surtout à Alain et à Didier : la transition a été difficile, chacun a ses qualités, merci à Alain pour le travail fait et à Didier pour ce qu'il fait.

Didier FROMENTIN est aussi reconnaissant pour tout ce qui a été fait avant par la CRA.

Intervention de Olivier LANOY – MJC Dole

Il remarque une inégalité dans les obligations d'arbitrage, du moment que les petits clubs ne peuvent pas garder les arbitres qu'ils forment. Les arbitres formés partent pour les études ou le travail et rejoignent les clubs les plus grands. Serge BANOS remarque que le même problème se présente pour les joueurs.

Didier FROMENTIN répond qu'une solution serait une liste de marqueurs et arbitres remplaçants disponibles, mais pour que cela fonctionne il faut avoir toutes les informations bien à l'avance.

Philippe LEMOIGNE ajoute qu'il faudrait mettre en place une passerelle entre arbitre UNSS et FFvolley.

Didier FROMENTIN précise qu'on n'a pas accès au listing des arbitres UNNS, il faut que les arbitres eux-mêmes se manifestent.

Question de Serge BANOS – La Vaillante Autun

Quels sont les critères de sélection des arbitres sur des matchs internationaux ?

Didier FROMENTIN répond que la ligue, sur demande de la CFA, propose des arbitres en suivant les niveaux international (aucun arbitre BFC), fédéral (3 arbitres BFC), national. A parité de niveau, le président de la CRA fait un choix basé sur les compétences. Il reconnaît avoir commis l'erreur de ne pas informer la CRA lors des dernières sélections.

Serge BANOS demande que l'on définisse plus clairement les compétences (ancienneté, nombre de matchs en international, etc.).

Virginie MYOT intervient pour clore la discussion : il y a manifestement des tensions mais nous pouvons travailler pour améliorer la situation. Toutefois, ne pouvant pas résoudre les problèmes ce jour, il faudra réunir ultérieurement les personnes impliquées.

Philippe FAIVRE demande la rédaction d'une procédure de désignation pour ce type de match.

❖ COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT – Samuel BOYE

Samuel BOYE prend la parole pour relater le travail accompli.

□ PROFESSIONNALISATION

Aide à l'apprentissage dans les clubs et les CD :

- 5 apprentis suivis ont terminé leur formation en décembre 2022

- 3 apprentis ont été suivis depuis septembre 2022

Structuration de la ligue BFC et plan emploi FFVOLLEY

- Passage du poste d'Irene de 0.5 à 1 ETP par le bureau exécutif

- Nouveau contrat d'apprentissage pour Simone jusqu'en août 2023

- Recrutement d'une apprentie en communication : Diane

- Recrutement d'un agent de développement Thomas arrivé en septembre 22, grâce au plan emploi de la FFVOLLEY.

□ SERVICES CIVIQUES

Suivis par THOMAS CHATILLON

Nouveautés 2022-2023 :

- Visites des structures en soutien des tuteurs

- Demande de disponibilité pour des actions ligue

- Organisation d'une session de formation « civique et citoyenne » en présentiel à Besançon, adjointe au module « accueil et formation des jeunes » du DRE2

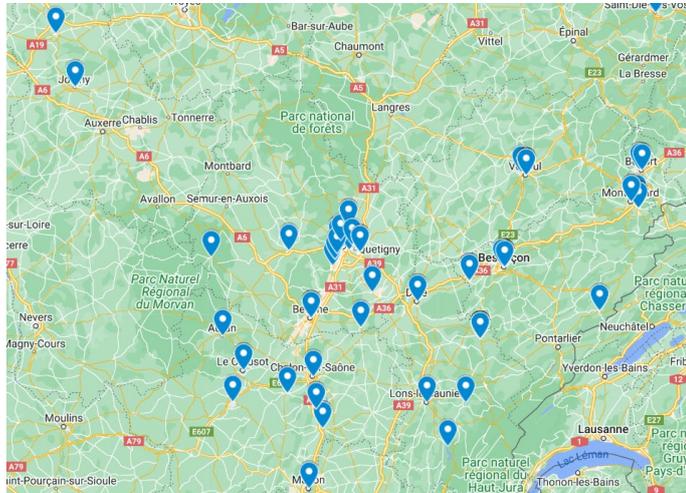
- Résultats : 14 services civiques créés en 2022-2023 contre 8 en 2021-2022 et 7 en 2020-2021

□ INTERVENTIONS EXTERIEURES, SOUTIEN DES CLUBS ET DES CD

- 48 interventions en école primaire, pour 3680 pratiquants au total

- 35 interventions en club
- 34 actions en soutien de la professionnalisation
- 16 journées sur les tournois jeunes
- 9 manifestations UNSS
- Diversification de la pratique, journées sport adapté, sensibilisation handicap, circuit outdoor etc.
- Au total plus de 180 interventions extérieures réalisées par Simone Zerbi, Thomas Chatillon et moi-même.

□ INTERVENTIONS EXTERIEURES, SOUTIEN DES CLUBS ET DES CD



□ INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE :

Les interventions à l'école primaire sont un succès avec une pérennisation dans les clubs des actions menées

- 159 opérations smashy déclarées dont 75 par Julien Quilliet. Contre 133 en 2022, 84 en 2021
- Renforcement des liens avec l'UNSS dans les collèges et les lycées pour faciliter l'accès aux clubs dans ces établissements
- 9 actions dans 5 départements
- Reconduite de la convention STAPS à Besançon dans l'enseignement supérieur

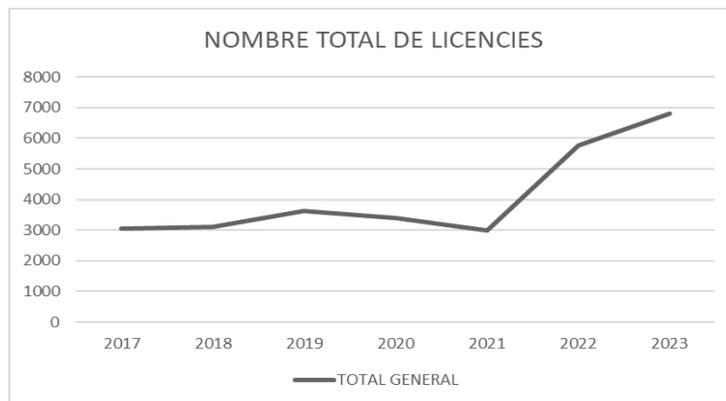
□ DIVERSIFICATION DE LA PRATIQUE :

Participations à plusieurs manifestations et organisations d'événements

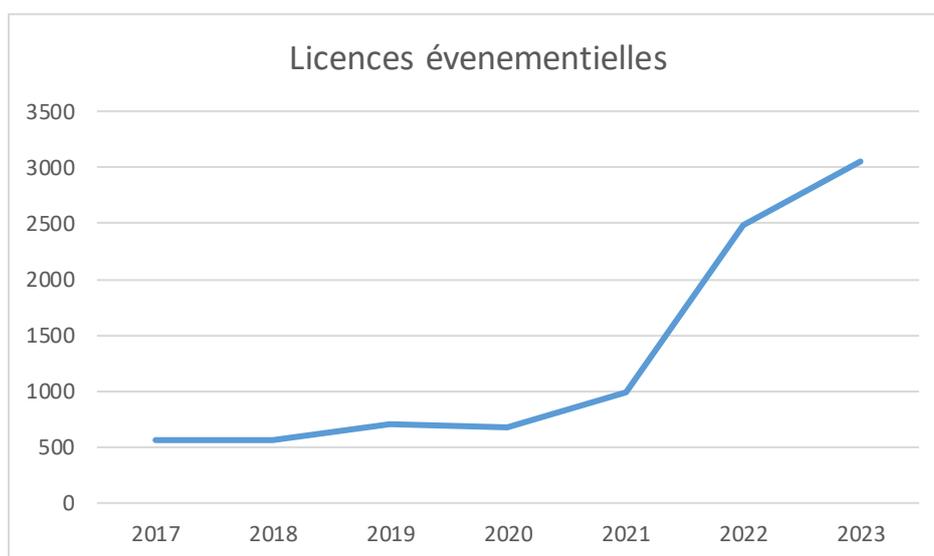
- Journées de sensibilisations Volley Santé et paravolley pour aider les clubs identifiés
- Relation avec le Réseau Sport Santé du CROS pour former les encadrants
- Initiations « Sport adapté » ou sur des journées de sensibilisation au handicap.
- Snow volley : pas d'action cette année
- Circuit outdoor : 15 étapes cette année dont 5 tournois jeunes
- Journée beach volley : actions en cours

□ EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES

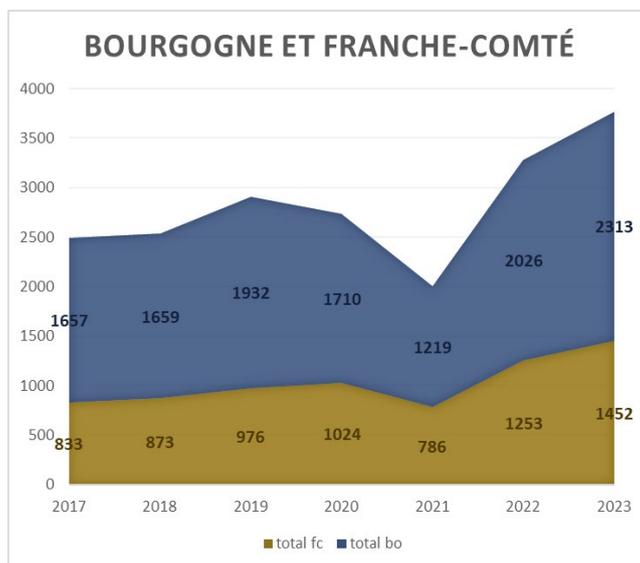
- Le nombre de licences a été multiplié par 2, depuis la fusion des régions
- Seuls les 2 années de crises sanitaires ont ralenti la hausse.
- Accélération importante depuis 2021-2022



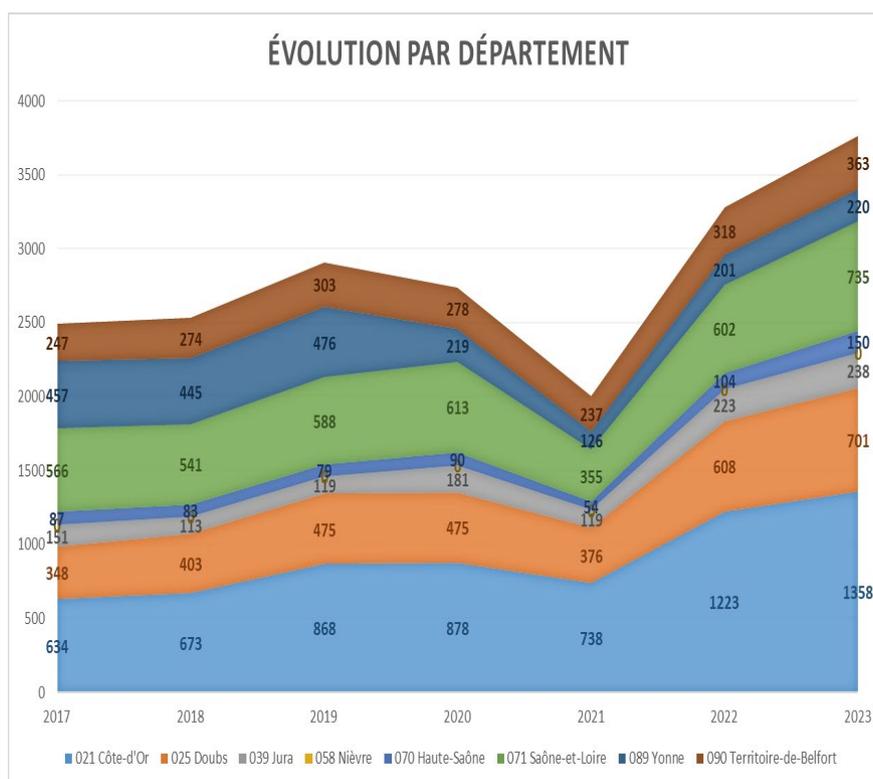
- Augmentation importante du nombre de licences événementielles qui valorisent les actions de développement mises en place sur l'ensemble du territoire régional.
- Dynamique insufflée depuis la fusion qui n'a pas été ralentie par la crise sanitaire pour maintenir le contact autant que possible et développer la pratique pour tous.



- Augmentation significative et constante des licences hors pass journaliers (+50%)
- Les deux ex-régions suivent la même courbe avec une augmentation régulière



- Tous les départements hormis l'Yonne ont augmenté leur nombre de licences.
- Les départements du Doubs et de la Côte d'Or ont plus de doublé leurs chiffres
- Les départements ruraux ont une croissance plus faible



L'assemblée félicite Samuel BOYE pour le travail accompli.

❖ BILAN DE THOMAS CHATILLON – Agent de développement LIGUE

Thomas CHATILLON prend la parole pour relater le travail accompli.

1. PRÉAMBULE

Voilà donc 1 an que j'ai été embauché par la ligue BFC de Volley en qualité d'agent de développement fédéral.

Mon poste a été créé par le biais d'un plan national nommé « plan horizon 2028 ». Celui-ci est porté la FFV et se veut être un plan professionnalisant. Je suis le premier d'une série 3 recrutements.

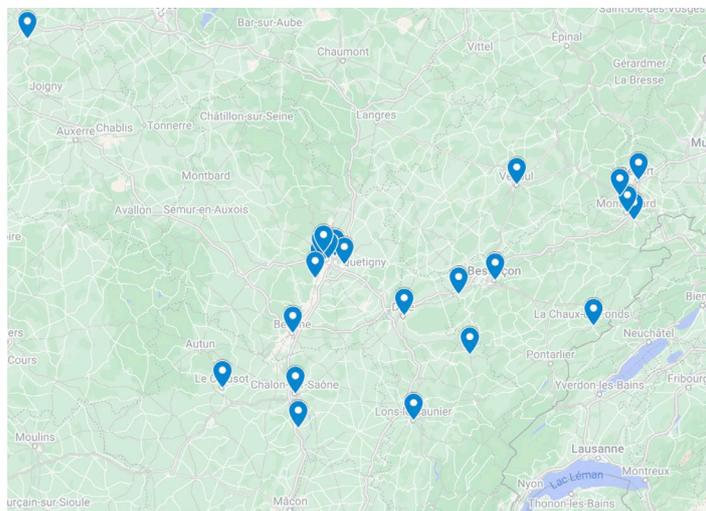
J'ai beaucoup appris cette saison sur de nombreux points : connaissances administratives, connaissances techniques, habitudes professionnelles, gestions humaines...

Je commence par remercier mes collègues grâce à qui mon intégration a été rapide et agréable. J'ai appris beaucoup à leurs côtés dans les bons comme dans les moments plus durs. Irene, Diane, Sam, Simone et Nathan : MERCI !

Je remercie aussi le bureau directeur qui m'a fait confiance et qui a également mis en œuvre des moyens pour m'accueillir et me suivre.

2. Activité et actions

Où : Voici une carte qui montre les endroits où j'ai pu me rendre : du bassin dijonnais où je suis basé, à Morteau, en passant évidemment par Besançon et en allant jusqu'à Sens.



Pour la plupart ce sont de nombreux passages effectués.

Quoi : formations (diplômes d'entraîneur, formations sport santé, ...), interventions scolaires, interventions club, plateaux jeunes, journées sections UNSS, interventions volley adapté, formation civique et citoyenne, stages CRE, séminaires, volleyades, rendez-vous développement club, circuit outdoor, lien avec l'université de Dijon, entretien des mini bus et tant d'autres...

Principales missions et moments marquants : gestion des services civiques (annonces, contrats, suivi des formations, rendez-vous de suivi, bilan périodiques...), dispositif des ballons de couleur (analyse, édition, test, diffusion, actions), volleyades crédit mutuel, journée inter-école à sens.

3. Points positifs / négatifs :

POSITIFS	NÉGATIFS
Beaucoup de choses apprises	Logistique pas évidente : stockage à Dijon → garage de Dijon (loin, humide...), maison des associations pas toujours ouverte donc être sûr de tout préparer, logistique des mini-bus (locations, réparations, nettoyage...), logistique matérielle (entre Dijon et Besançon) Fatigue : beaucoup d'heures sup, peu de récup mais j'apprends et cela va se gérer petit à petit.
Expérience engrangée	
Rencontres	
Épanouissement	

Intervention de Stéphane MARAZZI – ASM Belfort VB

Il souhaite souligner que, ayant eu l'occasion de côtoyer Thomas CHATILLON aux Volleyades, il a découvert un jeune très organisé, très engagé : une belle découverte, et il le remercie de son aide.

❖ COMMISSION REGIONALE COMMUNICATION ET EVENEMENTS – Éric TALFER

Éric TALFER prend la parole pour relater le travail accompli.

Réseaux sociaux :

- Page Facebook 215 publications. 1077 abonnées en mai 2023 contre 782 l'an dernier.
- Compte Instagram 169 publications et 834 abonnés (227 en 2022).
- TikTok 2530 abonnés avec 133800 "j'aime"

Site Internet :

- Mise en ligne des CR des commissions
- Mise en ligne régulière des résultats M13 et M15.
- Gestion des inscriptions en ligne aux stages CRE

Communication :

- Publication sur les réseaux sociaux annonçant les matchs seniors (prénationale) et tournois jeunes
- Réalisation d'interviews de présidentes et présidents de clubs.
- Réalisation de vidéos et interviews sur les salariés de la ligue
- Présence sur certaines actions de la ligue (Sport Santé à Montbéliard) et sur stages CRE et camps d'été
- Présence sur le tournoi de France à Belfort avec réalisation d'interviews.
- Volleyades : réalisation des t-shirts des bénévoles, des ecocups et des tours de cou pour les arbitres. Reportage photos, diffusion en direct des matchs des équipes BFC ainsi que des finales.
- Réalisation de t-shirts pour les M13 et M15 qui seront distribués lors des derniers tournois.
- Suivi et promotion du circuit outdoor.

Question de Paul SAUVIN – Volley Saint Vitois

Qu'est-ce qui est prévu pour les championnats M9-M11 (récompenses, dotations) ?

Samuel BOYE intervient pour préciser que des récompenses ont déjà été distribuées.

Les t-shirts étaient prévus auparavant seulement à partir des M15, puis on a élargi aux M13. Les M11 sont une catégorie suivie par les CD, donc à voir avec les CD pour les dotations.

Philippe FAIVRE ajoute qu'on prend en compte la demande et une décision sera prise pour la saison suivante.

Cédric AMBS précise qu'il faut différencier récompenses et dotations : les premières sont fournies par la commission sportive (médailles et coupes), alors que la commission communication s'occupe des dotations.

Romain BESSONAT ajoute qu'il faudrait aussi redéfinir les compétences et charges entre ligue et CD sur les Interdep.

Paul SAUVIN conclut que l'important est de savoir qui fait quoi, afin que tout le monde ait des récompenses et dotations.

❖ COMMISSION REGIONALE MEDICALE – Luc RITZ

Luc RITZ prend la parole pour relater le travail accompli.

Sport santé :

- Poursuite travail avec Sam, malheureusement peu de temps accordé sur ce point
- Plusieurs projets non réalisés dans des clubs
- Plusieurs à venir dans d'autres
- Plusieurs encadrants formés au sein de la ligue, et dans des clubs
- Croisement probable avec volley-assis et soft-volley dans certaines situations, voir volley loisir, pour lancer certains clubs.

Intervention stages CRE :

- une première lors des vacances de la Toussaint avec participation de la DRAJES sur les violences dans le milieu du sport. Sera renouvelée à chaque vacance de la Toussaint. Une situation qui m'a été rapportée à ce sujet cette saison, a démontré la complexité à gérer ce genre de situation. D'après les retours, on a pu voir l'intérêt de former les entraîneurs à ce sujet.
- Fourniture auprès de chaque club à l'AG d'affiche de la fédération sur ce sujet, à mettre dans chaque gymnase.
- On prévoit une autre intervention lors d'un autre stage sur les blessures, avec l'intervention d'Hugo (kiné)

Trousse pharmacie : renouvellement du matériel de premier secours aux formateurs des stage CRE.

Doubles et triples surclassements: validation de toutes les demandes effectuées depuis le début de la saison. Attention pour les triples surclassements: doivent être réévalués en milieu de saison par le

médecin du sport qui l'avait validé au départ, et en informer ensuite la ligue (pas de nouvelle validation de ma part). RITZ Luc Président de la commission médicale MDA

Luc RITZ ajoute qu'il cherche des bénévoles pour l'accompagner dans sa commission, car il est seul et ne peut pas tout faire. Pour organiser et mettre en place les projets, nul besoin d'être professionnel de la santé.

❖ COMMISSION REGIONALE DISCIPLINE ET ETHIQUE – Claude ROCHE

Rapport envoyé par Claude ROCHE.

Créée il y a maintenant 2 ans, la commission a eu pour la première fois à se réunir pour statuer sur une altercation survenue à la fin d'un match entre deux joueurs.

Ce genre de faits, inexcusable est heureusement rare au sein de notre ligue et les sanctions prononcées ont été à l'aune de comportements qui ne peuvent avoir leur place pendant ou après une rencontre.

Je souhaite ne pas avoir à rédiger un nouveau rapport de l'activité de la commission lors de la prochaine assemblée générale.

J'adresse mes remerciements aux membres de la commission qui ont su avec mesure et discernement prononcer des sanctions adaptées.

Intervention de Cédric AMBS – Besançon VB

Il précise qu'une commission régionale n'est pas légitime sur l'éthique : tout sujet lié à l'éthique doit remonter à la FFVolley, qui statue et puis redescend le dossier au niveau régional.

Vote du rapport moral et des rapports des commissions.

Voix Contre : 9

Abstentions : 0

Voix Pour : 182

Approuvé à la majorité des voix.

Les rapports sont approuvés.

6) RAPPORT DU TRESORIER ET BILAN FINANCIER 2022

Stéphane MARAZZI, Trésorier de la Ligue, présente le bilan financier 2022.

En préambule, il précise que, à la différence de ce qui se passe dans un club, le trésorier de la ligue présente les comptes et contribue au fonctionnement de la ligue en donnant son avis, mais il ne s'occupe pas de suivre au quotidien le volet financier. Pour cela, le travail est fait par les salariés : Irene FERRANTE, puis Suzanne HAMON pour la comptabilité, et Samuel BOYE pour les subventions.

Il fait une lecture rapide du compte de résultat 2022, qui présente une augmentation significative par rapport aux prévisions. C'est le signe que la ligue travaille (salaires, déplacements, achats en hausse). On se réjouit de la hausse des charges, surtout quand elle est compensée par une hausse des recettes (licences, subventions).

Le résultat est presque à l'équilibre sur un budget aussi important, et cela sans reprise sur fonds propres (contrairement aux 17000 € prévus), ce qui veut dire que la ligue arrive à s'autofinancer.

Question de Romain BESSONAT– Buxy Volley Team

Quels sont les fonds propres de la Ligue ? Stéphane MARAZZI répond qu'ils sont de 195 812 €.

**LIGUE BFC VOLLEY
REALISE 2022 - GLOBAL**

DEPENSES		BP 2022	REALISE 12/22	RECETTES		BP 2022	REALISE 12/22
60133000	Frais papeteries FFVB	-	-	7056200	INSCRIPTION CHAMP BEACH -	-	-
60621000	Pharmacie	500,00	204,40	70150000	Engagements championnats	17 000,00	19 195,00
60630000	Fournitures-petit matériel	2 700,00	743,04	70160000	Amendes CRA - CRS	-	1 840,00
60641000	Fournitures de bureau	400,00	816,93	70170000	Frais de secrétariat	-	-
60642000	Fournitures informatiques	-	1 141,38	70190000	Forfait	-	-
60643000	Photocopies	650,00	114,57	70200000	Affiche jeunes arbitres	-	-
60651000	Matériel sportifs	-	3 856,51	70600030	Participation tiers repas REPAS AG+stages cadres	350,00	1 888,60
60652000	Habillement sportifs	2 000,00	1 797,92			-	-
60653000	Récompenses	2 150,00	1 981,14	70561000	PARTICIPATION CD + CLUBS - CRE	-	-
60703300	Inscription tournoi	4 030,00	3 367,20	70570000	Inscription équipes poussinades	-	-
60710000	Achat Ballons	500,00	-	70600010	Prestation Ligue MISE A DISPOSITION INTERVENTIONS CLUBS	-	1 992,72
				70600015	Participation engagement compétitions INSCRIPT MINIVOLLEYA	-	1 262,40
60	Total 60	12 930,00	14 023,09	70600020	Participation déplacements LOC MINIBUS	1 000,00	3 968,25
61013000	Entretiens et réparations	-	-	70610000	FRAIS PEDA FORMATIONS ENTRAINEURS	2 800,00	4 200,00
61013000	Prestation informatiques	3 564,00	2 625,37	70620000	PARTICIPATION STAGE CRE	35 240,00	42 220,00
				70616000	Participation hébergement réunions, stages	-	1 135,00
61040000	Promotion	2 700,00	4 777,48	70700000	Reversement FFVB licences	70 000,00	86 045,00
61310000	Location salles/gymnases	-	-	70700100	Réaffiliations	1 000,00	-
61320000	Location immobilière	870,00	873,60			-	-
61350000	Location mobilière (minibus)	800,00	1 097,55			-	-
61410000	Charges location immo	700,00	893,40			-	-
61550000	Entretien et réparations sur bien mobiliers	1 000,00	2 727,84	70710000	Ventes de Ballons	-	-
61560000	Maintenance	-	1 892,56	70752000	Habillements sportifs	200,00	1 375,00
61610000	Prime d'assurances	550,00	458,23	70850000	Ports et frais accessoires	-	-
61630000	Assurance minibus ligue	2 000,00	2 846,28			-	-
61	Total 61	12 184,00	18 192,31	70	Total 70	127 590,00	165 121,97
62280000	honoraires	1 500,00	1 381,00	72340000	Cadeaux, représentations ext Ligue	-	-
62220000	Pers ext /p CRE	-	4 707,55	72580000	participation à hébergement	-	-
62300000	Publicité	150,00	-	72	Total 72	-	-
62340000	Cadeaux	-	504,00	74200000	FDVA FOND AIDE VIE ASSOCIATIVE	-	-
				745	SUBVENTION ANS PSF via ffv	13 000,00	9 504,00
				7431	AIDE EMPLOI DRAJES 1 JEUNE 1 EMPLOI	-	3 333,33
				7433	DRAJES AIDE EMPLOI FONCTIONNEMENT	-	4 666,66
				7434	DRAJES AIDE EMPLOI INVESTISSEMENT	-	1 226,25
62360000	catalogue-imprimés	-	367,00	74400000	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	22 900,00	22 650,00
				7451	FFVB AIDE A L EMPLOI	-	3 333,33
62270000	Frais d'actes administratifs (ACHAT VOITURE)	-	-	74440000	SERVICE CIVIQUE	9 500,00	8 526,68
62510000	Transports et déplacements	23 820,00	23 286,05	74500000	SUBVENTION FFVB AAL	15 000,00	7 873,00
				74430000	AIDE EXCEPT EMPLOYEUR APPRENTISSAGE X2	-	10 166,62
62520000	Repas	13 620,00	13 336,80	74	Total 74	60 400,00	71 279,87
62560000	Frais de mission	1 000,00	-	75800000	Produits divers de gestion	-	-
62580000	Hébergement	25 114,00	27 331,48	75	Total 75	-	-
62610000	Affranchissements	200,00	33,59	76210000	Produits financiers	600,00	1 391,80
62620000	Téléphone FREE	360,00	561,55	76	Total 76	600,00	1 391,80
62621000	Abonnement internet ORANGE resilié fin 2022	600,00	648,00	77100000	Produits except sur opér gestion	-	-
				77100000	Produits except sur opér gestion	-	7,05
62710000	Service bancaire	450,00	360,24	77100001	Sponsoring et dons	1 000,00	-
				77510000	Immobilisations incorporelles	-	-
62810000	Cotisations diverses	250,00	250,00	77700000	Quote-part subv invest. virée au résultat (minibus)	2 940,00	3 819,16
62	Total 62	67 564,00	72 767,26	77	Total 77	3 940,00	3 826,21
63130000	Participation employeurs formation	900,00	1 008,00	78	Reprises sur fonds propres	17 007,97	-
63540000	Droits d'enregistrement	-	127,80	78174	Reprise de depreciation de compte client	-	-
63	Total 63	900,00	1 135,80	78	Total 78	17 007,97	-
64100000	Salaires Bruts	81 063,97	95 855,00	79110000	Transfert de Charges – AFDAS	-	430,00
64120000	Provisions CP CHARGE EFFACEE AVEC EXTORNE N+1	-	2 538,00	79110020	Transfert de Charges – MAIF	-	2 100,44
64510000	Cotisation URSSAF	11 200,00	11 335,75	79160645	Frais pédagogiques stages	-	-
64530000	Cotisation retraite AGRR	3 100,00	6 124,57	79160646	Frais péda formation DRE1 Certificat Educateur	-	-
64540000	Cotisation ASSEDEC	2 200,00	4 106,96	79160647	Frais péda formation DRE1 Certificat Initiateur	-	-
64550000	Cotisations Prévoyance AGRR	600,00	1 314,75	79160648	Frais péda formation DRE2 module Beach	-	-
64580000	Cotisations autres organismes sociaux (Prov charges CP)	600,00	475,84			-	-
64580001	Cotisations Mutuelle	100,00	850,36			-	-
64750000	Cotisation médecine du travail	300,00	358,24	79160649	Participation compétitions MINIVOLLEYADES	-	-
64800000	Autres charges de personnel service civique	4 500,00	3 275,68	79160650	Participation acc. VB	-	-
64810000	Autres charges de personnel aide jeunes espoirs	2 000,00	-			-	-
64870000	Formation professionnelle	-	470,00			-	-
64	Total 64	105 663,97	126 705,15	79160652	Remb Habit sportifs	-	-
66100000	Charges d'intérêts	-	-	79160660	Participation Doc technique	-	-
66800000	Autres charges financières	-	-	79162510	Participation déplacements (minibus)	-	-
66	Total 66	-	-	79162520	Participation tiers repas	-	-
				79162540	Participation hébergement	-	-
67100000	Charges exc sur opér gestion	-	0,20	79162580	Participation stage CRE	-	-
67210000	Charges sur exercice antérieur	-	385,00	79165000	P. S. E.	-	-
67	Total 67	-	385,20			-	-
68112000	Immobilisations corporelles MINIBUS + MATERIEL	9 896,00	13 193,52			-	-
68174000	Dotation provisions depreciation créances	-	-			-	-
68	Total 68	9 896,00	13 193,52	79	Total 79	-	2 530,44
	TOTAL	209 137,97	246 402,33		TOTAL	209 537,97	244 150,29
	ECARTS	400,00	- 2 252,04				

7) RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur le contrôle des comptes de la LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL tels qu'ils vous ont été présentés.

Ces comptes se caractérisent par un déficit de 2 252,04 € et des fonds propres de 195 812,55 €.

Après un exercice financier 2021 impacté par les mesures du plan de relance de la Ligue en complément du plan de relance de la FFVB, l'exercice 2022 marque le retour à un budget financier plus traditionnel.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 238 932 € et sont en hausse de 70 594 € soit 42% par rapport à 2021, dont une hausse de :

- 40 012 € sur les produits de licences et d'engagements en compétition
- 24 820 € sur les inscriptions en stage CRE

Les charges d'exploitation s'élèvent à 246 017 € et sont en hausse de 116 364 € soit 90% par rapport à 2021, dont une hausse de :

- 55 000 € sur les charges de personnel en raison de la fin des dispositifs de chômage partiel et d'exonération de charges sociales, du recrutement d'un agent de développement et d'une apprentie chargée de la communication. Cette hausse de la masse salariale se trouve financée pour partie par des aides à l'emploi.
- 58 927 € sur les charges externes notamment lié à une hausse des frais de déplacement et des frais de stage CRE.

Les fonds propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 195 812,55 €, le solde de trésorerie à 123 303,74 €, en baisse de 5 207,46 € par rapport à 2021.

Les comptes 2022 de la LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL apparaissent réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Ligue.

Fait à CHALON SUR SAONE, Le 2 juin 2023

Emmanuel PRUDON

Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley- Ball						
Bilan au 31-12-2022						
BILAN SYNTHETIQUE	31-déc-22	%	31-déc-21	%	VAR	VAR %
Immobilisations	39 604,70	16%	37 725,13	15%	1 879,57	5%
Immobilisations Financières	50 397,00		50 000,00		397,00	1%
Stocks	0,00	0%	0,00	0%	0,00	
Créances clients	14 788,00	6%	17 397,50	7%	-2 609,50	-15%
Autres créances	26 055,38	10%	10 575,00	4%	15 480,38	146%
Trésorerie	123 303,74	49%	128 511,20	50%	-5 207,46	-4%
Charges constatées d'avance	985,84	0%	968,42	0%	17,42	2%
TOTAL ACTIF	255 134,66	100%	245 177,25	100%	9 957,41	4%
Fonds propres	195 812,55	77%	198 064,59	78%	-2 252,04	-1%
Subventions d'investissement	12 360,50	5%	11 664,75	5%	695,75	6%
Dettes établissements de crédit	0,00	0%	0,00	0%	0,00	
Autres dettes financières	0,00	0%	0,00	0%	0,00	
Dettes fournisseurs	3 096,92	1%	5 745,03	2%	-2 648,11	-46%
Dettes fiscales et sociales	30 491,35	12%	29 702,88	12%	788,47	3%
Autres dettes	40,00	0%	0,00	0%	40,00	
Produits constatés d'avance	13 333,34	5%	0,00	0%	13 333,34	
TOTAL PASSIF	255 134,66	100%	245 177,25	100%	9 957,41	4%

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE				
Compte de résultat synthétique 2022				
COMPTE DE RESULTAT	31-déc-22	31-déc-21	VAR	
Engagements, Licences,...	107 080,00	67 067,50	40 012,50	59,7%
Subventions	71 279,87	80 178,96	-8 899,09	-11,1%
Participations facturées	58 041,97	20 696,00	37 345,97	180,5%
Reprise provisions, transfert	2 530,44	395,75	2 134,69	539,4%
Total Produits d'exploitation	238 932,28	168 338,21	70 594,07	41,94%
Charges externes	104 982,66	46 055,18	58 927,48	127,9%
Charges de personnel	127 713,15	72 712,23	55 000,92	75,6%
Impôts et taxes	127,80	1 166,18	-1 038,38	-89,0%
Charges diverses	0,00	0,00	0,00	
Dotations amort. & prov.	13 193,52	9 719,38	3 474,14	35,7%
Total Charges d'exploitation	246 017,13	129 652,97	116 364,16	89,75%
Résultat d'exploitation	-7 084,85	38 685,24	-45 770,09	-1,18
Intérêts livret	1 391,80	390,87	1 000,93	256,1%
Résultat financier	1 391,80	390,87	1 000,93	-0,0388739
Charges exceptionnelles	385,20	126,30	258,90	205,0%
Produits exceptionnels	3 826,21	3 355,93	470,28	14,0%
Résultat exceptionnel	3 441,01	3 229,63	211,38	6,5%
RESULTAT	-2 252,04	42 305,74	-44 557,78	

Vote du bilan 2022

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 191

Approuvé à l'unanimité.

Le bilan 2022 est approuvé.

8) REMISE DES RECOMPENSES ET DISTINCTIONS

Remise des récompenses et distinctions par Philippe FAIVRE, président de la Ligue BFC de Volley.

- Remise de la Médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Thierry GUENEAU et à Claude ROCHE.
- Remise des Lettres de remerciement régionales (47 attribuées sur 47 demandes des clubs) :

ASM BELFORT	KACHEL	Manon
	OCHEM	Eglantine
	MIGNEREY	Vincent
	MOUTON	Gérald
	SANZ SANZ	Maria
	COLLIN	Ludivine
	JEANNIN	Jérémy
	GABBAI	Matthew
	METTETAL	Eric
	GREFFOZ	Xavier

	BOULEDJOUIDJA	Farouk
	SCHUSTER	Emmanuelle
	ROUBAUD	François
	BETTEVY	Philippe
CS FONTAINE LES DIJON	CHANEL	Louis
	MOLLARD	Hippolyte
	GASS	Guillaume
VOLLEY CLUB CHENOVE	MOREAU	Mathieu
	PAGAND	Enzo
	ANGPASEUTH	Panouwath
	BRIOTET	Sarah
	SIEPER	Floriane
EVBS PM	ARENS	Vincent
	BALIZET	Chloé
	HUMBERT	Nicolas
	KACPERSKI	Piotr
	KACPERSKI	Viktor
	MAGDONNAL	Cathy
	MAGDONNAL	Didier
	MOYNE	Elisa
	ROUX	Mylena
MJC DOLE	BALLE	Cécile
	BORRULL	Philippe
	PARREAU	Jean- Etienne
	THOUVENOT	Fiona
GIROMAGNY VB	MANARANCHE	Sandrine
	GREVILLOT	Clémence
	MARIE	Eva
	KIEFFER	Aurélien
	GREVILLOT	Laure
	RENAULT	Jules
	MARAZZI	Enzo
	BOURRE	Thomas
	COLNEY	Mathilde
	MALNATI	Arthur
	VIENNOT	Bénédicte
SENS VOLLEY 89	CHAFIKI	Ibtissame

□ Remise des distinctions fédérales à titre régional :

• Lettres des félicitations :

ASM BELFORT	VALLAT	Ludivine
CS FONTAINE LES DIJON	GROUET	Bruno
MJC DOLE	CURIE	Maud
	BARBERIS	Romain
	HVALA	Klavdija
GIROMAGNY VB	BOURRE	Stéphane
	HUMBERT	Bertrand

- Médailles de bronze :

ASM BELFORT	MOREL	Eric
VOLLEY CLUB CHENOVE	BRIGNOLI	Mickael
MJC DOLE	LANOY	Angélique
GIROMAGNY VB	GREVILLOT	Stéphane

- Médailles d'argent :

BEACH SPORT DIJON	CHARCHAUDE	Fabrice
CS FONTAINE LES DIJON	PICAUT	Emmanuel
CD71	LEMOIGNE	Philippe
VOLLEY CLUB CHENOVE	PETRUZZI	Séverine

- Plaquettes de la reconnaissance :

CD71	AUGEY	Alain
EVBS PM	HOSATTE	Claude
VOLLEY CLUB MACONNAIS	LATHUILLERE	Michèle

9) REMISE DES ECUSSENS DE GRADE CRA

Didier FROMENTIN remet les écussons de grade (ainsi qu'un tour de cou et un stylo personnalisés Ligue BFC Volley) aux arbitres présents : Cédric AMBS et Simone ZERBI.

Il informe que les autres seront remis directement par les membres de la CRA aux arbitres concernés dès que l'occasion se présentera ou à la rentrée.

13h15 Pause déjeuner - 14h45 Reprise des travaux

10) ACCUEIL DES PERSONNALITES

A la reprise des travaux, M. Pascal ROUTHIER, Maire de Saint-Vit, salue les présents avec quelques mots en racontant l'histoire de la salle qui accueille l'Assemblée.

M. Laurent CROIZIER, Député du Doubs, sensible au sport faisant partie de la commission sport à l'Assemblée nationale, informe que le budget sport est d'1 milliard et 100 millions ; que le Pass'Sport a été renouvelé ; et qu'il ne faut pas hésiter à faire les demandes de subvention FDVA.

11) EXAMEN DES PROPOSITIONS DES COMMISSIONS REGIONALES

❖ COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT – Samuel BOYE

□ REORGANISATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

Travail réalisé par Thomas Chatillon.

- Etape 1 : Inventaire des actions de développement des clubs et des CD (de janvier à avril 2023)

- Étape 2 : Identification des besoins sous forme d'un second questionnaire ouvert en fonction des réponses apportées au recensement.
- Étape 3 : Visites de club avec proposition de solutions et échanges sur les actions à mettre en place à la ligue (mai-juin 2023, toujours en cours)
- Étape 4 : Présentation du plan de développement régional

□ LES ACTIONS

Interventions en milieu scolaire

- Continuer la sensibilisation à l'école primaire et améliorer nos rendements (liens clubs / ligue et communication)
- Accentuer les actions avec l'UNSS dans les collèges et les lycées
- Proposer des ADD et ADR aux clubs pour intervenir et pérenniser les emplois dans CD et ligue.

Structurer la diversification de la pratique

- Améliorer le circuit outdoor et augmenter notre impact.

Intervention d'Elisabeth ROY – US Novillars

Elle annonce que le club va s'arrêter, il n'y aura plus de section volley car il n'y aura plus de bénévoles pour s'en occuper. Ils ont l'impression d'avoir été abandonnés, ils n'ont eu aucun signe de la Ligue.

Samuel BOYE répond qu'ils en avaient parlé, mais malheureusement la Ligue ne peut pas se substituer aux dirigeants. La Ligue a fait ce qu'il était possible de faire (interventions techniques, aide à l'entraînement, mise à disposition de cadres), mais ne peut pas intervenir pour reprendre un club.

Stéphane MARAZZI ajoute que ce n'est pas le rôle de la Ligue de trouver des dirigeants. Il faut solliciter les parents des jeunes.

Thierry GUENEAU suggère que la Ligue soit incitatrice, il serait dommage de perdre un club.

Alain AUGÉY propose que la Ligue provoque une réunion.

Samuel BOYE ajoute que la solution pourrait venir des clubs alentours, mais pour Cédric AMBS il est difficile de multiplier les dirigeants.

Pour Jean-Baptiste LOMBARD, le club a besoin d'un support moral.

Romain BESSONAT informe que dans le 71 il y a eu le même problème pour les clubs d'Autun et du Creusot. Serge BANOS ajoute qu'il a fallu 4 ans pour mobiliser les licenciés à Autun.

Pour Sébastien RIBOULET il faut responsabiliser les parents, il faut les impliquer et leur faire comprendre que le club n'est pas une garderie.

Question Thierry GUENEAU – Dijon Talant VB

Il demande s'il est prévu d'intervenir pour le développement dans le 58.

Samuel BOYE répond que la stratégie le prévoit : les agents de développements seront sur le terrain dans les départements déjà actifs mais aussi dans les autres. En effet, Philippe FAIVRE ajoute qu'il faut aller toucher les zones blanches, là où il y a du volley hors FFvolley.

❖ **COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE – Samuel BOYE**

□ STAGES CRE

Reconstruire une ETR compte tenu des départs sur le secteur féminin

- Garder le cap en M15/M14 : apprentissage et compréhension du jeu en 6x6, participation à une grande compétition de niveau national
- Adapter notre travail dans la catégorie M18 aux volleyades
 - Février : 2 groupes par niveaux en convoquant des jeunes 1^{ère} année
 - Avril : priorité au groupe volleyades, le groupe 2 sera composé de joueurs de pôles/nationaux et de jeunes 1^{ère} année pour les intégrer sur le tournoi de Rixheim

□ FORMATION DE CADRES

Réorganiser les périodes de formation

- Démarrer les formations Animateur avant Noël en proposant 2 sessions.
- Augmenter le nombre d'intervenants
- Travailler sur la formation professionnelle et les prises en charge.

□ SOUTIEN DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Continuer le travail initié cette saison, communiquer, améliorer des contenus

- Inviter les responsables UNSS régionaux
- Convier des entraîneurs nationaux et des membres de la DTN

Question de Stéphanie JACQUES – Volley Audincourt Club

Elle demande s'il faut être majeur pour participer aux formations.

Les formations des cadres sont ouvertes aux licenciés à partir de 16 ans.

❖ **COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE – Didier FROMENTIN**

Formation :

Possible par les clubs pour préparer à l'examen

Dates examens Marqueur et Arbitre grade Départemental : Octobre 2023 et Février 2024

(Réel souci de timing pour tout faire et surtout de répondre aux disponibilités des uns et des autres)

CRE Arbitres :

Détection : Toussaint et Noël

Sélection : Février et Printemps

ouvert aux jeunes pour formation journée et aux arbitres locaux, le soir sur les matches CRE

Désignations :

Questionnaire début de saison (courant août)

Fonctionnement avec niveaux de compétition.

Les Fédéraux sont prioritairement sur l'accompagnement, supervision (Rég et) Pré Nat + arbitres reconnus par la CRA (empathie et pédagogue en plus expérience et connaissance du Code d'arbitrage)

IMPORTANTANCE de faire les désignations dans les clubs et les communiquer à la Cellule Désignations pour les intégrer et permettre des binômes qui pourront être supervisés.

SELON ESPACE ARBITRE renseigné SI RIEN INDIQUE ALORS DISPONIBLE !

Les dates de désignations seront données à l'avance pour permettre de se positionner.

Autres problématiques CRA :

- Beach volley
- Désignations matches internationaux

Idées de l'Assemblée Générale : ne pas hésiter !

MERCI à vous et bon été !

Pour la rentrée, faites savoir vos rencontres de reprise, tournoi et on viendra !

Aide à la désignation d'arbitres

Objectifs :

- Accélérer les travaux de désignation
- Rendre plus factuel les choix
- Optimiser le coût financier des déplacements

Ressources actuelles :

- La liste des arbitres
- Les indisponibilités des arbitres
- Définies par chaque arbitre dans son espace sur le site ffvb.org
- La liste des matchs
- La liste des équipes (calculée depuis la liste des matchs)
- La liste des salles (calculée depuis la liste des matchs)

Afin d'atteindre les objectifs :

- Prendre en compte les désignations nationales
- Intégrer les contraintes individuelles liées aux arbitres :
- Age
- Statut : en formation / actif / inactif
- Moyen de déplacement (permis / voiture / déplacement max Km)
- Grade
- Objectif de DAF du club ou de formation (montée de grade)
- Incompatibilité : Arbitre / joueur – Arbitre / Entraîneur – Arbitre référent - Autre
- Prendre en compte le déplacement (calcul de distance entre adresse de l'arbitre et la localisation du match) (version 2)
- Lister des désignations afin de la importer sur le site ffvb.org
- Export ressaisie (version 1)
- Etude pour automatisation (version 3)

Technique :

- L'application sera 'WebBased' et développée dans un langage OpenSource (PHP + MySQL)
- Les ressources seront importées depuis les extractions standards du site FFVB (fichiers csv)
- L'application sera sécurisée par user/password et hébergée sur le site de la ligue.

Agenda :

Développements :

- Ecriture des cas d'usage - OK
- Création de la base de données – OK
- Import des fichiers ressources (liste arbitres, indisponibilités, matches, équipes...) – OK
- Création formulaires de gestion des arbitres (incompatibilité – contraintes et objectifs) – en cours
- Création de l'aide à la désignation – à faire
- Optimiser les coûts de déplacement – version 2
- Version Beta disponible en septembre
- Tests et corrections de bug septembre – décembre (version 1)
- Développement version 2 Béta (septembre – décembre)
- Mise en production janvier 2024 (version 1)
- Tests et corrections de bug janvier – février (version 2)
- Mise en production mars 2024 (version 2)

Question de Jean-Baptiste LOMBARD – Volley Beaune

A partir de quel âge peut-on passer les examens marqueur ou arbitre ?
A partir de 16 ans.

Question de Sébastien RIBOULET – US Joigny

Le montant des indemnités pour les superviseurs a-t-il été fixé ?
Didier FROMENTIN répond que oui.

Question de Sandrine LOUIS PHILIPPE – Besançon VB

Qu'est ce qui a été prévu pour les coachs ou les joueurs qui ne respectent pas les arbitres ?
Didier FROMENTIN précise que ce sera indiqué dans les RPE.

Question de Stéphane MARAZZI – ASM Belfort

La présence d'un arbitre 2 fourni par le club est une règle existante partout ?
Didier FROMENTIN répond que cela dépend des Ligues.
Serge BANOS rappelle qu'en Franche Comté il n'y avait pas d'arbitre 2. Le problème est qu'en passant du championnat régional au championnat national la différence serait énorme.

Question de Paul SAUVIN – Volley Saint Vitois

Il serait bien d'être conviés à des réunions de la CRA. Didier FROMENTIN en prend note.

Question de Mickael BRIGNOLI – CD21

Il demande quel sera le mode de paiement des arbitres.
Didier FROMENTIN précise que le projet pour la saison à venir est d'introduire le paiement en début de saison, comme en National, pour les arbitres 1 et 2.
Emmanuel PICAUT demande ce qui se passera quand il n'y a pas d'arbitre 2. La réponse est qu'il y aura des régularisations faites en fin de phase 1 pour les matches non pourvus. Le suivi sera géré par Mathieu MENS avec Irene FERRANTE.
La table de marque sera toujours payée par le club.
La mise en place pour cette première année sera faite à la rentrée, quand tous les engagements seront faits.

16h23 - Départ de Mathieu GARNIER – VBC Chalon – 10 voix

Avant de présenter les projets de la Commission sportive, Cédric AMBS fait un retour sur l'AG fédérale à laquelle il a assisté la semaine d'avant.

- Dorénavant, les clubs recevront 3 factures de la part de la Fédération (une par instance), mais le paiement à faire sera unique, comme avant.
- Sujet important de la parité entre collèges : difficile à mettre en place.
- La hausse des tarifs avait été votée l'année dernière suivant l'augmentation du coût de la vie, et a été appliquée en deux fois comme prévu.
- La FFVolley a dépassé le seuil de 200 000 licenciés.

Projet de championnat régional à deux niveaux : « pré national » et « régional »

- Certains points sont encore à étudier (par exemple l'ascenseur de deux équipes d'un même club).
- La CRS s'engage sur 18 matchs minimum pour tous en PN et 16 en REG
- Dates d'engagement :
 - En PN, fin juin-début juillet, afin de sortir les calendriers au plus tôt
 - L'objectif en REG est d'ouvrir à plus de clubs, donc ce sera plus tard

Présentation du calendrier prévisionnel :

[Annexe 2 Previsionnel BFC 2023-2024](#)

La fin du championnat PN sera début avril, car après il y a les vacances et beaucoup de ponts.

Le calendrier REG sera le même que le PN (selon le nombre d'équipes).

Question de Lauriane BUCHAILLOT – Pays de Salins VB

Concernant le calendrier des championnats jeunes, quels seront les lieux d'accueil ?

Cédric AMBS rappelle que pour les M15 il y a une première phase géographique, puis sur classement. C'est un vrai casse-tête et il est important que les clubs communiquent leurs dates à la CRS dès que possible.

Question d'Eric TALFER– ASPTT Besançon

Quelles sont les obligations pour le championnat REG ?

Réponse : pour l'arbitrage elles seront les mêmes que pour le championnat PN. Le montant de l'engagement sera en revanche différent (voir tarifs proposés).

Question de Philippe LEMOIGNE – VB Sennecey le Grand Canton

Combien d'équipes dans chaque championnat ?

Réponse : 8 équipes en PN, tous les autres en REG, avec 2 poules si besoin selon le nombre d'équipes.

Question de Séverine LESAVRE – Volley Club Chenove

Combien de montées et descentes entre PN et REG ?

Réponse : 2 équipes qui montent et 2 qui descendent. Samuel BOYE ajoute que toutes les options sont indiquées dans le compte-rendu de la dernière réunion de la commission sportive.

Question de Jérôme MARTIN – Creusot VB

Quel sera le jour d'implantation des matchs en REG ?

Réponse : le même qu'en PN.

Question de Stéphanie JACQUES – Volley Audincourt Club

Quelles sont les obligations d'arbitrage pour la REG ?

Réponse : comme en PN, un arbitre par équipe. Didier FROMENTIN ajoute que l'arbitre peut être aussi un arbitre jeune, ce sera pris en compte par la CRE dans les désignations.

Question de Mickael BRIGNOLI – CD21

Comment gérer les situations où des jeunes arrivent non accompagnés par un cadre ou même sans aucun

adulte sur un plateau ?

Réponse : si c'est un parent qui accompagne, il serait préférable de lui faire une licence « Pass bénévole ». Une licence « Encadrant » serait encore mieux, mais il faut une attestation d'honorabilité, ce qui ferait trop de contraintes.

Sébastien RIBOULET suggère de demander au moins un « Pass bénévole » pour un référent adulte qui accompagne l'équipe. Le club organisateur ne peut pas accepter des mineurs non accompagnés.

Philippe FAIVRE propose de demander au responsable juridique de la FFvolley.

Question de Paul SAUVIN – Volley Saint Vitois

Que faire du championnat M21 ? Les effectifs sont toujours insuffisants.

Cédric AMBS confirme que ce championnat n'est pas très fourni, et c'est une tendance nationale. On se pose la question sur le maintien du championnat. Il n'est pas possible de faire un championnat M18/M21 car il y a des M15 surclassés en M18.

François REBESCHINI précise que la commission sportive n'est pas au courant des problèmes d'effectifs des clubs, et que de toute façon le manque de joueurs n'est pas une raison de report recevable.

Intervention de Samuel BOYE sur les calendriers jeunes

Le planning proposé ne prévoit pas de dates sur les vacances ou jours fériés. Ce qui donne un championnat à 9 journées en M15 et 12 en M18.

Il faut que ce soit clair et que les clubs acceptent cette configuration. Autrement, il faut modifier le planning.

Séverine LESAVRE demande si, vu le décalage des journées pour permettre aux joueurs de participer à différentes catégories, le problème concerne beaucoup de clubs ?

Réponse du club de Pays de Salins : oui pour eux.

Alain AUGÉY dit que 9 journées en M15 ne sont pas assez.

Philippe FAIVRE demande si les championnats peuvent commencer plus tôt. Réponse : non, car il faut compter le temps des licences et des engagements.

Philippe LEMOIGNE suggère simplement de mettre en évidence les dates qui peuvent poser des difficultés aux clubs, pour qu'ils puissent anticiper l'organisation.

Vote du projet de la CRS sur le calendrier des championnats jeunes :

Option A : garder le calendrier tel qu'il a été proposé, avec 12 journées en M18 et 9 journées en M15, sans matchs pendant les vacances et jours fériés.

Option B : augmenter le nombre des journées à 16 en M18 et 12 en M15, avec quelques journées pendant les vacances ou jours fériés, avec une fin des championnats début juin.

Abstentions : 6

Voix pour option A : 6

Voix pour option B : 169

L'option B est votée à la majorité des voix.

Vote des projets des commissions régionales :

Commission Régionale Développement : propositions de continuer le plan actuel.

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le projet de la Commission Régionale Développement est adopté.

Commission Régionale Technique : proposition de continuer le plan actuel + proposition du Bureau de supprimer la participation financière des familles pour les compétitions auxquelles participe le CRE en fin

de saison.

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le projet de la Commission Régionale Technique est adopté.

Commission Régionale Arbitrage : proposition de continuer le plan actuel + nouvelles modalités de paiement des arbitres via la ligue en début de saison.

Voix Contre : 0

Abstentions : 8

Voix Pour : 173

Approuvé à la majorité des voix.

Le projet de la Commission Régionale Arbitrage est adopté.

Commission Régionale Sportive : projet championnat régional et proposition de calendrier Senior et jeunes.

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le projet de la Commission Régionale Sportive est adopté.

Commission Régionale Médicale : propositions de continuer le plan actuel.

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le projet de la Commission Régionale Médicale est adopté.

12) EXAMEN DES VŒUX DES CLUBS

L'Assemblée examine le seul vœu reçu : le club du Besançon VB demande la mise en place d'un championnat 6X6 en M15.

Cédric AMBS précise que c'est un sujet qui est abordé depuis au moins 2 ou 3 ans, plusieurs clubs en parlent. Le CRE et la Coupe de France M15 sont en 6X6. D'un autre côté, il est vrai que, en termes d'apprentissage, le 4X4 est plus intéressant. La Commission sportive peut envisager les 2 championnats M15 en 4X4 et en 6X6.

Stéphane MARAZZI suggère les licences OPEN pour pallier le problème du manque d'effectif en 6X6.

Vote du vœu du club.

Voix Contre : 60

Abstentions : 58

Voix Pour : 69

Approuvé à la majorité.

Le vœu du club est approuvé (Ce vote sera annulé et refait au moment des questions diverses suite au constat d'une erreur de comptage des voix due au départ non communiqué du représentant d'un club)

13) ADOPTION DES TARIFS ET AMENDES

Proposition des tarifs 2022/2023 : présentation du [tableau des tarifs](#), avec indication de la hausse sur la part fédérale de l'onglet « Licences et affiliations » et des modifications dans l'onglet « Engagements et amendes Ligue ».

Stéphane MARAZZI explique la proposition de ne pas augmenter la part Ligue, malgré l'inflation et les hausses généralisées, afin de laisser la place à des hausses (ou à l'introduction) des parts CD, ceci pour les aider à se structurer et professionnaliser. Chaque CD devra ensuite se positionner.

Pas de modifications sur les engagements (à part l'introduction du tarif pour le championnat REG), alors que des modifications sont proposées sur les amendes et sur les frais pédagogiques des formations des cadres et des arbitres. A noter qu'il n'y aura plus la gratuité pour les femmes prévue pour les formations des cadres. L'introduction de frais pédagogiques sur les formations marqueurs et arbitres ont l'objectif d'assurer un engagement après la formation. Pour les jeunes arbitres, les formations seront gratuites.

2023/24 - LICENCES & AFFILIATIONS Cotisations Fédérales et Régionales					HAUSSE FFV	
Cotisation Fédérale 22/23	Cotisation Fédérale 23/24	Cotisation Ligue 23/24=22/23	Total *		2,73 €	hausse moyen ne
* hors cotisation CD						
AFFILIATIONS ET INSCRIPTIONS VOLLEY BALL						
17,00 €	18,00 €	4,00 €	22,00 €	GSA - GSD/GSR - UGS - Première Affiliation (voir notice Pack création d'un GSA (annexe 2 du RG Licences et GSA))	1,00 €	
33,00 €	35,00 €	30,00 €	65,00 €	Réaffiliations GSD/GSR- GSA LOISIR & UGS	2,00 €	
109,00 €	115,00 €	30,00 €	145,00 €	Réaffiliations GSA NIVEAU DEPARTEMENTAL	6,00 €	
197,00 €	208,00 €	34,00 €	242,00 €	Réaffiliations GSA REGIONAL	11,00 €	
272,00 €	288,00 €	34,00 €	322,00 €	Réaffiliations GSA NIVEAU NATIONAL	16,00 €	
17,00 €	18,00 €	4,00 €	22,00 €	Première création Bassin de Pratiques	1,00 €	
33,00 €	35,00 €	8,00 €	43,00 €	Renouvellement Bassin de Pratiques	2,00 €	
17,00 €	18,00 €	4,00 €	22,00 €	Première affiliation CLUB JEUNES (voir notice Pack création d'un GSA (annexe 2 du RG Licences et GSA))	1,00 €	
33,00 €	35,00 €	30,00 €	65,00 €	Réaffiliation CLUB JEUNES	2,00 €	
LICENCE DE BASE ENCADREMENT						
26,00 €	28,00 €	14,00 €	42,00 €	Extension DIRIGEANT	2,00 €	
32,00 €	35,00 €	14,00 €	49,00 €	Extension SOIGNANT	3,00 €	
32,00 €	35,00 €	14,00 €	49,00 €	Extension - ARBITRE - à partir de M18	3,00 €	
32,00 €	35,00 €	14,00 €	49,00 €	Extension - EDUCATEUR SPORTIF - à partir de M18	3,00 €	
32,00 €	35,00 €	14,00 €	49,00 €	Extension - EDUCATEUR SPORTIF OPTION PRO	3,00 €	
16,00 €	18,00 €	7,00 €	25,00 €	Extension ARBITRE - Catégorie M15 à M9	2,00 €	
7,00 €	8,00 €		8,00 €	Extension PASS BENEVOLE - REVERSEMENT > LR 4€	1,00 €	
127,00 €	134,00 €	0,00 €	134,00 €	DROIT DE MUTATION Extension Encadrement (Sauf Dirigeant et Pass Bénévole)	7,00 €	
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension VOLLEY-BALL						
43,00 €	47,00 €	42,00 €	89,00 €	MASTERS (40 ans et +) - SENIORS	4,00 €	
43,00 €	47,00 €	29,00 €	76,00 €	M21 - M18	4,00 €	
22,00 €	24,00 €	25,00 €	49,00 €	M15 - M13	2,00 €	
22,00 €	24,00 €	13,00 €	37,00 €	M11 - M9	2,00 €	
12,00 €	13,00 €	8,00 €	21,00 €	M7	1,00 €	
127,00 €	134,00 €	43,00 €	177,00 €	DROIT DE MUTATION JOUEUR NATIONALE - à partir de M18	7,00 €	
73,00 €	77,00 €	38,00 €	115,00 €	DROIT DE MUTATION JOUEUR REGIONALE - à partir de M18	4,00 €	
73,00 €	77,00 €	43,00 €	120,00 €	DROIT DE MUTATION EXCEPTIONNELLE (toutes catégories)	4,00 €	

LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension OUTDOOR					
26,00 €	29,00 €	42,00 €	71,00 €	MASTERS (40 ans et +)/SENIORS /M21/M18	3,00 €
14,00 €	16,00 €	13,00 €	29,00 €	M15/M13	2,00 €
14,00 €	16,00 €	12,00 €	28,00 €	M11/M9/M7	2,00 €
43,00 €	47,00 €	43,00 €	90,00 €	DROIT DE MUTATION OUTDOOR ADULTES - à partir de M18	4,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension PARA-VOLLEY					
13,00 €	15,00 €	8,00 €	23,00 €	MASTERS/SENIORS	2,00 €
11,00 €	13,00 €	6,00 €	19,00 €	M21 - M18	2,00 €
9,00 €	11,00 €	4,00 €	15,00 €	M15 à M11	2,00 €
7,00 €	8,00 €		8,00 €	PASS PARA-VOLLEY (CM licence initiale) - REVERSEMENT > LR 3€	1,00 €
42,00 €	45,00 €		45,00 €	DROIT DE MUTATION ADULTES PARA-VOLLEY - à partir de M18	3,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE COMPETITIVE - Extension COMPET'LIB					
26,00 €	29,00 €	13,00 €	42,00 €	à partir de M18	3,00 €
10,00 €	12,00 €		12,00 €	PASS COMPET LIB (épreuve fédérale compet'lib & CM) - REVERSEMENT > LR 6€	2,00 €
LICENCE DE BASE PRATIQUE NON COMPETITIVE - Extension VOLLEY POUR TOUS					
17,00 €	19,00 €		19,00 €	à partir de M18- REVERSEMENT > LR 10€	2,00 €
LICENCE TEMPORAIRE					
7,00 €	7,00 €	1,00 €	8,00 €	Validité 1 mois	0,00 €
16,00 €	16,00 €	2,00 €	18,00 €	Validité 3 mois	0,00 €
SURCLASSEMENTS					
gratuité				Simple Surclassement	
22,00 €	22,00 €	12,00 €	34,00 €	Double Surclassement	0,00 €
27,00 €	29,00 €	12,00 €	41,00 €	Triple Surclassement	2,00 €
LICENCES CLUB JEUNES					
gratuité				EXTENSION DIRIGEANT	
gratuité				Création EXTENSION COMPETITION VOLLEY BALL	
2,00 €	3,00 €		3,00 €	Renouvellement EXTENSION COMPETITION VOLLEY-BALL - REVERSEMENT > LR 1,50€	1,00 €
OPTION OPEN ET PPF					
16,00 €	17,00 €		17,00 €	OPTION OPEN	1,00 €
67,00 €	71,00 €		71,00 €	OPTION PPF	4,00 €
LICENCES MULTIPLES au sein d'un même GSA					
5,00 €	5,00 €	0,00 €	5,00 €	Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence Pratique Compétitive (M18 & +)	0,00 €
11,00 €	13,00 €	0,00 €	13,00 €	Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre Extension Pratique Compétitive (M18 & +)	2,00 €
5,00 €	5,00 €	0,00 €	5,00 €	Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (de M15 à M9)	0,00 €
5,00 €	5,00 €	0,00 €	5,00 €	2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement	0,00 €
INDEMNITES DE FORMATION - Droit supplémentaire de mutation					
4 saisons				Délai concerné par le calcul des indemnités de formation (saison en cours + N-3)	
20,00 €	22,00 €		22,00 €	Valeur point de formation LICENCE JOUEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	2,00 €
à l'étude CCEE				Valeur point de formation LICENCE EDUCATEUR de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	
à l'étude CCA				Valeur point de formation LICENCE ARBITRE de club quitté (GSA) à club recevant (GSA)	

2023/24 - ENGAGEMENTS COMPETITIONS & TARIFS REGIONAUX

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS REGIONAUX

Engagement championnat pré-national Senior	500,00 €	Par équipe engagée
Engagement championnat régional Senior	200,00 €	Par équipe engagée
1er engagement en championnat régional Senior	150,00 €	Par équipe engagée
Engagement championnat régional M18/M21	44,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	22,00 €	
Engagement championnat régional M15	40,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	
Engagement championnat régional M13	40,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	
Engagement championnat régional M11	27,00 €	Gratuit à partir de la deuxième équipe de même catégorie et même genre
1ère affiliation	20,00 €	

AMENDES ET DROITS CRS / CRA

Amendes aux clubs

1er forfait	80,00 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
1er forfait	160,00 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
2ème forfait	120,00 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
2ème forfait	240,00 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
3ème forfait	160,00 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
3ème forfait	320,00 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
4ème forfait = forfait général	270,00 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
4ème forfait = forfait général	540,00 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
Licence non présentée à partir du 1/11/2022	3,50 €	amende supprimée
Report de match en cours de saison / hors périodes gratuites	20,00 €	Par équipe engagée en championnat M18, M21, régional Senior
Report de match en cours de saison / hors périodes gratuites	40,00 €	Par équipe engagée en championnat pré-national Senior
Résultat non transmis par internet avant dimanche 18 H	40,00 €	
Retard envoi feuille de match papier (postée ou scannée après le mardi suivant la rencontre)	40,00 €	
Plaquettes manquantes	20,00 €	En championnat Senior
Nombre de ballons identiques à ceux du match insuffisant (12 ballons)	20,00 €	En championnat Senior
Manquement de deuxième arbitre qualifié pour un match	30,00 €	En championnat pré-national Senior
Droit de réclamation	35,00 €	Chèque à envoyer avec la réclamation par lettre A/R et remboursé si accord de la commission concerné
Droit d'appel sur décision	35,00 €	Chèque à envoyer avec la réclamation par lettre A/R et remboursé si accord de la commission concerné
Absence de tenue officielle pour le 2ème arbitre	30,00 €	

Amendes aux arbitres

Absence de tenue officielle pour le 1er arbitre	30,00 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
Désistement arbitre à moins de 48h non justifié	50,00 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre
Absence injustifiée de l'arbitre	100,00 €	Déduit des frais de déplacement de l'arbitre

FORMATION ENTRAINEUR REGIONAL

DRE 1 Certificat Animateur	150,00 €	
DRE 1 Certificat Initiateur	200,00 €	
DRE 1 Certificat Educateur	100,00 €	
DRE 2 Module Accueil et formation du jeune joueur	50,00 €	
DRE 2 Module Formation civique et citoyenne	100,00 €	
DRE 2 Module Animateur Beach	100,00 €	

FORMATION ARBITRE

Initiation aux règles	gratuit	
Formation Marqueur	30,00 €	HORS ARBITRE JEUNE
Formation Arbitre Départemental	50,00 €	HORS ARBITRE JEUNE
Formation Arbitre Régional	50,00 €	HORS ARBITRE JEUNE

Vote des tarifs et amendes :

Licences et affiliations :

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le tarif des licences et affiliations est approuvé.

Engagements :

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le tarif des engagements est approuvé.

Amendes :

Voix Contre : 8

Abstentions : 0

Voix Pour : 173

Approuvé à la majorité.

Le tarif des amendes est approuvé.

Formations entraîneurs :

Voix Contre : 11

Abstentions : 0

Voix Pour : 170

Approuvé à la majorité.

Le tarif des formations entraîneurs est approuvé.

Formation arbitres :

Voix Contre : 26

Abstentions : 36

Voix Pour : 119

Approuvé à la majorité.

Le tarif des formations arbitres est approuvé.

14) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Stéphane MARAZZI présente un budget prévisionnel pour 2024 en hausse, surtout pour la partie des ressources humaines, qui sera financée par les subventions et la mise à disposition des agents de développement pour les comités départementaux. A noter qu'aucune reprise sur fonds propres n'est prévue, ce qui indique équilibre et autofinancement.

Vote du budget prévisionnel 2024 :

Voix Contre : 0

Abstentions : 0

Voix Pour : 181

Approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est approuvé.

LIGUE BFC VOLLEY
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - GLOBAL

DEPENSES		RECETTES	
Pharmacie	750	Engagements championnats	20 000
Fournitures-petit matériel	700	Participation tiers repas REPAS AG+stages cadres	1 650
Fournitures de bureau	500	Prestation Ligue MISE A DISPO INTERV CLUBS+CD	18 000
Fournitures informatiques	500	Participation engagement compét INSCRIPT MINIVOLL	1 300
Photocopies	750	Participation déplacements LOC MINIBUS	6 000
Matériel sportifs	2 800	FRAIS PEDA FORMATIONS ENTRAINEURS	2 600
Habillement sportifs	1 800	PARTICIPATION STAGE CRE	45 000
Récompenses	7 350	participation hébergement réunions, stages	500
Inscription tournoi	5 000	Reversement FFVB licences	98 000
Total 60	20 150	Réaffiliations	1 500
Prestation informatiques	500	Habillements sportifs	750
Promotion	3 000	Total 70	195 300
Location immobilière	900	FDVA FOND AIDE VIE ASSOCIATIVE	10 000
Location mobilière (minibus)	800	SUBVENTION ANS PSF via ffv	10 000
Charges location immo	900	AIDE EMPLOI DRAJES 1 JEUNE 1 EMPLOI	6 600
Entretien et réparations sur bien mobiliers	2 000	DRAJES AIDE EMPLOI FONCTIONNEMENT	8 620
Maintenance	1 900	DRAJES AIDE EMPLOI INVESTISSEMENT	1 980
Prime d'assurances	500	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	30 500
Assurance minibus ligue	2 900	FFVB AIDE A L EMPLOI	23 333
Total 61	13 400	SERVICE CIVIQUE	9 000
honoraires	2 550	SUBVENTION FFVB AAL	-
Pers ext /p CRE	7 500	AIDE EXCEPT EMPLOYEUR APPRENTISSAGE X2	6 000
catalogue-imprimés	100	Total 74	106 033
Transports et déplacements	28 800	Produits financiers	3 000
Repas	17 480	Total 76	3 000
Hébergement	25 635	Sponsoring et dons MKTG CIRCUIT OUTDOOR	4 000
Affranchissements	50	Quote-part subv invest. virée au résultat (minibus)	3 819
Téléphone FREE	700	Total 77	7 819
Service bancaire	300	Reprises sur fonds propres	-
aide séjour CRE	500	Total 78	-
Cotisations diverses	310		
Total 62	83 925		
Participation employeurs formation	1 100		
Total 63	1 100		
Salaires Bruts & cotisations	180 300		
Autres charges de personnel service civique	4 000		
Autres charges de personnel aide jeunes espoirs	2 000		
Total 64	186 300		
Immobilisations corporelles MINIBUS + MATERIEL	7 277		
Total 68	7 277		
TOTAL	312 152	TOTAL	312 152

15) ELECTION DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Stéphane MARAZZI explique que nous n'avons pas d'obligation de commissariat aux comptes. Pour le vérificateur aux comptes, statutairement il n'est pas imposé.

Faute de candidats – ce qui est quand même dommage - la Ligue peut s'en dispenser. La question sera posée l'année prochaine.

16) QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Séverine LESAVRE – Volley Club Chenove

Elle demande à la Commission sportive d'étudier la possibilité d'envisager malgré tout un championnat M15 en 4X4 si possible.

Cédric AMBS répond que, vu le vote qui a été très serré, il est effectivement envisageable, en fonction des inscriptions.

Simone ZERBI, qui contrôle les licences des championnats jeunes, informe que plusieurs clubs n'auraient pas l'effectif pour faire du 6X6.

Virginie MYOT rappelle qu'un vote sur le sujet a déjà eu lieu (vote au Chapitre 12 du vœu du club).

Emmanuel PICAUT précise que, lors du vote, le représentant du VBC Chalon était parti. Les calculs des voix n'étaient donc pas corrects.

Il est décidé d'annuler le vote du Chapitre 12 et de procéder à un nouveau vote avec des propositions différentes.

Nouveau vote du vœu du club :

Option A : Championnat M15 en 6X6 exclusivement

Option B : Championnat M15 en 4X4 exclusivement

Option C : Championnat M15 en 4X4 et en 6X6 si possible

Voix pour option A : 44

Voix pour option B : 14

Voix pour option C : 111

Abstentions : 12

L'option C est votée à la majorité des voix.

Intervention de Didier FROMENTIN

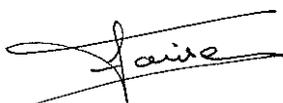
Il demande aux clubs d'informer la CRA s'ils organisent des rencontres à la rentrée, afin de pouvoir intervenir comme support à la formation à l'arbitrage.

De plus, il rappelle que les polos pour les arbitres sont toujours disponibles à la vente.

En conclusion, Philippe FAIVRE remercie tous les présents de leur participation et de la qualité des échanges. Il souhaite un bel été à tous et donne rendez-vous en septembre.

Clôture de l'AG à 18h50.

Philippe FAIVRE
Président



Virginie MYOT
Secrétaire générale

